



Châteaufort

INFOS

Juin 2012
Bulletin d'information N° 33



Conseil Municipal des Enfants Rétrospective 2011-2012

Le Conseil Municipal des Enfants de Châtenois a fêté en décembre ses 15 ans de fonctionnement. L'événement a été dignement marqué: une subvention communale exceptionnelle de 10 000 euros a permis à 39 jeunes conseillers de se rendre à Paris et d'être reçus à l'Assemblée Nationale par le député Antoine Herth.

Par ailleurs, les jeunes conseillers et leurs familles ont cette année encore fait preuve d'un investissement remarquable! Voici retracées en photos leurs principales activités:

Actions citoyennes et éco-citoyennes

Participation à plusieurs séances plénières, dont une consacrée au budget de la Commune le 3 avril. Monsieur le Maire Jean-Jacques Goldstein, Luc Adoneth, Adjoint, et quelques élus commentent le document simplifié «Budget Primitif 2012» remis à chaque participant. M. Goldstein souligne l'importance d'une bonne gestion pour dégager quelques possibilités d'investissements. Les jeunes élus ont également pris conscience de l'appartenance de leur commune à des instances plus larges, telles la Communauté de Communes de Sélestat et Environs. La dernière séance du 13 juin a donné lieu à une petite cérémonie, avec signature du Livre d'Or et remise d'un livre aux conseillers venant d'accomplir leur mandat de 3 ans.

Les enfants et leurs parents prennent massivement part aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai.

Dans le cadre de notre participation aux réflexions du Centre International des Droits de l'Homme de Sélestat, présentation le 30 novembre par Mme WEBER, Présidente du CIDH, de l'exposition «Citoyenneté et développement durable».



Pour préparer le déplacement à Paris et mieux faire connaître le fonctionnement de nos institutions, le député Antoine Herth est venu en Mairie rencontrer les enfants du Conseil Municipal le 9 décembre.



A la demande de jeunes conseillers, nous avons été accueillis le 18 janvier au nouveau Commissariat de Sélestat par le Commandant Dubrulle. Le fonctionnement du Commissariat, ouvert au public depuis avril 2011, nous a été présenté tout au long de la visite des locaux.

Le 4 avril, nous avons également visité la nouvelle SPA et fourrière municipale d'Ebersheim, en compagnie de Madame Suzanne Kretz, fondatrice en 1965 de la SPA de Sainte-Marie-aux-Mines et environs. Jean-Pierre Blondé, responsable bénévole de la Société Protectrice des Animaux de Moyenne-Alsace, nous a fait découvrir le nouveau refuge, inauguré en 2010.

Chaque visite a donné lieu à la rédaction collective de lettres de remerciements.

Opération «Oschterputz-Nettoyage de printemps» le 4 avril, au lieu-dit Gallenmuehl-matten, Huehnel. Les enfants ont rencontré l'équipe technique municipale chargée de l'entretien, et lui ont prêté main forte!



Plantation de fleurs devant l'Espace des Tisserands le 9 mai. Participation à la remise des prix des Maisons Fleuries le 15 mai.

Dans la continuité du travail engagé sur la nature et les animaux qui y vivent, visite de l'Ill*Wald le 13 juin, en partenariat avec l'association GERRIS (Groupe d'Etude Ried, Illwald et Région de Sélestat).

En lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux, les enfants sont en train de fabriquer des nichoirs, à mettre en place à l'automne prochain lors de petites animations.



Implication dans les autres manifestations communales

Participation au Téléthon le 2 décembre. Participation à la Cérémonie des Vœux du Maire le 6 janvier.

Carnaval le 18 février.

Foire Saint-Georges le 6 mai.

L'Association «Les Remparts de Châtenois» a une nouvelle fois invité les enfants du Conseil Municipal au défilé de la Fête des Remparts du 10 juin. Costumés en gueux et encadrés par Pascal Griesmar et Yannick Fischer, les enfants ont ainsi pu participer à l'histoire de leur Cité.



Actions de solidarité et de partage

Banque alimentaire du 26 novembre 2011.

Participation à la distribution des paquets de Noël aux personnes de la Maison de Retraite le 10 décembre.

Tenue d'un stand «Commerce Equitable» lors de la Foire Saint-Georges du 6 mai.



Enfin, nos jeunes conseillers ont proposé que des balançoires soient installées aux aires de jeux. Ils se sont également montrés sensibles à la poursuite du développement touristique de Châtenois... Tout un programme que nous, adultes, aurons à cœur de soutenir!

Édito



Dans le bulletin municipal de juin 2004, je vous avais informés de l'annulation de la déclaration d'utilité publique relative à la déviation de Châtenois et de ses conséquences.

Comme prévu, plusieurs années se sont passées sans que pour autant une nouvelle DUP n'ait été prononcée.

Je ne relaterai pas ici tous les événements qui ont jalonné, durant ces huit années, un parcours qui n'aura pas toujours été un long fleuve tranquille.

Mais ils auront permis, et je m'en félicite personnellement, d'associer à toutes les réunions qui se sont tenues, les principaux acteurs du projet.

Ils ont ainsi pu se prononcer et se positionner en parfaite connaissance de cause sur l'évolution du dossier.

J'espère qu'ils auront su en tirer les conclusions qui s'imposent et mesurer à leur juste valeur les efforts consentis car le projet a pris en compte l'actualisation de l'ensemble des études, qui auront toutes été reprises dans les domaines spécifiques que sont l'environnement, le social, l'économie, les aspects techniques tels les trafics, l'acoustique etc...

Les choses ont néanmoins bougé entre temps puisque nous sommes arrivés à la parution le 20 janvier 2012 d'un arrêté préfectoral ordonnant l'ouverture d'une enquête publique.

Cet arrêté porte sur :

la mise en compatibilité du POS de la commune

le classement de la déviation dans le réseau routier national avec attribution de statut de route express

le déclassement de la RN 59 actuelle et son classement dans la voirie des collectivités territoriales.

L'enquête s'est déroulée entre le 13 février et le 31 mars 2012 et une réunion publique s'est tenue le 7 mars 2012 à l'Espace Les Tisserands.

Les conclusions des commissaires enquêteurs m'ont été remises le 24 mai 2012.

Elles font état d'un avis favorable sans réserves mais avec quelques recommandations.

L'Etat a un an à partir de la fin de l'enquête publique, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2013, pour prononcer une nouvelle déclaration publique. Je souhaite vivement qu'il le fasse le plus rapidement possible.

**A toutes et à tous, je vous souhaite de passer d'agréables
et paisibles vacances d'été.**

Jean-Jacques Goldstein

Sommaire

👉 Conseil Municipal des Enfants	p. 2	👉 Environnement	p. 24
👉 Edito	p. 3	👉 Divers	p. 25
👉 Vie municipale	p. 4	👉 Carnet	p. 27
👉 Histoire	p. 10	👉 Manifestations	p. 28
👉 Vie associative	p. 13		

Budget primitif 2012

Le budget primitif 2012, d'un montant global de 6 355 852.92€ en fonctionnement et en investissement proposé par le Maire Jean-Jacques Goldstein, a été adopté à l'unanimité le 26 janvier dernier par le Conseil Municipal. Ce budget s'inscrit dans la suite des objectifs souhaités par la municipalité, à savoir investir dans des projets structurants afin d'améliorer la qualité des services rendus à nos concitoyens tout en diminuant l'endettement de la Commune et en réaffirmant le soutien à nos associations.

En 2012, la Commune va investir dans la voirie en réaménageant la rue de la 1^{re} armée et en procédant à la réfection de la Route Romaine. Il est également prévu de réaliser les travaux d'extension de la bibliothèque pour un montant prévisionnel de 215 400€.

Le budget 2012 est aussi l'occasion de réaffirmer le soutien de la Commune à ses associations. En effet, la Commune réalise cette année le projet de Maison des Associations pour un montant de 400 000€. Par ailleurs, les subventions en fonctionnement octroyées en 2012 aux associations sont de 74 600€.

Pour autant, ce budget a été préparé avec le souci de ne pas alourdir la charge de l'impôt communal. En effet, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année. Il est à noter également que la Commune se désendettera de 248 950€ en capital et de 129 000€ en intérêts d'emprunt.

Au final, le budget 2012 s'inscrit dans la lignée des précédents exercices. Il a pour objectif l'amélioration de la vie quotidienne de chaque concitoyen par des réalisations concrètes et adaptées aux besoins réels de la Commune, tout en assurant son exécution avec rigueur.

Budget primitif 2012 :

Total du budget 2012 : 6 355 852€

Dépenses de fonctionnement : 2 351 200€ hors virement à la section d'investissement, 3 104 060€ avec virement

Dépenses d'investissement : 3 251 792.92€

Variation de la part communale des taux d'impôts locaux : 0%

Espace Les Tisserands : 10 ans déjà !

Al'occasion du 10^e anniversaire de l'ouverture de l'Espace Les Tisserands, la Municipalité, en collaboration avec les associations, a organisé une exposition rétrospective sur les nombreux événements qui se sont déroulés en ces lieux.



Au travers de 52 photos et de commentaires appropriés, Albert Marcot, à l'époque enseignant à l'école primaire, a retracé l'histoire de ce chantier, les différentes étapes de la construction, depuis la démolition de la friche Ergé jusqu'à la phase finale.

Des coupures de journaux relatent les épisodes de cette aventure, depuis la décision de la construction, les visites de chantier des élus, les portes ouvertes et l'inauguration en mars 2002.

Photos, affiches et articles des quotidiens locaux ont permis aux visiteurs de se remémorer le nombre impressionnant d'événements qui se sont déroulés à l'ELT : les manifestations des différents clubs sportifs, les activités de la bibliothèque, les événements festifs, culturels ou officiels.

Un public nombreux a pu apprécier les différents panneaux déployés dans le hall, en particulier lors des deux dimanches d'élections.

Le planning des salles étant toujours bien chargé, nul doute qu'une expo tout aussi riche pourra être organisée à l'issue de la 2^e décennie de fonctionnement de l'Espace.



Les principales décisions du Conseil depuis décembre

SMICTOM

Centre de stockage des déchets non dangereux (CSDND)

Au Heidenbuhl, l'aménagement du casier Nord est achevé. Les odeurs nauséabondes récemment constatées par les riverains lors de fortes précipitations étaient dues à la formation de mottes parmi les refus de criblage. Pour l'année 2011, la commune a perçu 27 049 euros (correspondant à 18 000 tonnes) au titre de la taxe sur les déchets enfouis au Heidenbuhl. Les travaux prévus au CS-DND en 2012 incluent la construction d'un nouveau local technique, le remplacement de la station de relevage des lixiviats et une étude de vulnérabilité demandée par la DREAL.

GRANDS TRAVAUX

Eglise Saint Georges

A l'occasion de la restauration du tableau de Saint Georges (signé SCHLIENGER en 1868) installé dans l'église éponyme, la restauratrice a mis à jour les premières couches d'une œuvre attribuée à l'artiste peintre JEHL et datant de 1765. La Commune, qui avant le début de la restauration n'avait pas connaissance de l'existence de cette œuvre de JEHL, a décidé de remettre à jour l'original de cette toile, en accord avec la DRAC. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un avenant au contrat de restauration du tableau pour « *sujétions techniques imprévues* » car ils présentent un caractère exceptionnel, imprévisible lors de la conclusion du marché initial et dont la cause est extérieure aux parties; ils engendrent une dépense complémentaire de 11 600 euros TTC. Le Conseil de Fabrique a fait reconstruire deux éléments des parties basses du cadre pour un montant de 990 euros et se voit accorder une subvention exceptionnelle de ce montant.

Adopté à l'unanimité

Ecole Élémentaire Krafft: travaux d'urgence

Sur la façade Est de l'école Krafft, des pierres de grès constituant le clocheton horloge menaçaient de tomber dans la cour. Il a fallu d'urgence procéder à la dépose de cette structure; ces travaux conservatoires furent confiés à l'entreprise Piantanida de Saulcy-sur-Meurthe (88) pour un montant de 4 186 euros

TTC. Cette dernière a été retenue pour remettre le clocheton en état pour un montant de 36 537,80 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

VOIRIE

Route Romaine

La section Nord de la Route Romaine (du Collège à la RN59), dont les travaux ont débuté en mars 2012, sera équipée d'une piste cyclable côté Ouest, de trottoirs et de places de stationnement. Le lot voirie et assainissement pluvial a été attribué à l'entreprise Vogel de Scherwiller pour un montant de 206 278, 31 euros TTC; l'entreprise Feldner Electricité de Châtenois s'est vu confier le lot éclairage public à hauteur de 42 071,39 euros TTC et le lot enfouissement des réseaux secs (téléphone et câble) s'élevant à 23 784,25 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

Rue de la Première Armée

L'aménagement de cette rue sera réalisé au courant du mois d'avril 2012. Il comporte la mise en place d'une chaussée d'une largeur de 5,40 mètres, d'un trottoir côté Est et d'un trottoir côté Ouest avec possibilité de stationnement. L'entreprise Vogel de Scherwiller a obtenu le lot voirie et assainissement pluvial pour un montant de 226 459,61 euros TTC; l'entreprise Feldner Electricité de Châtenois est attributaire du lot éclairage public à hauteur de 60 081,06 euros TTC et du lot enfouissement des réseaux secs d'un montant de 38 374,26 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

Rue du Sulzfeld

Ce projet de la rue du Sulzfeld vers la rue du Moulin, qui ne sera réalisé qu'au courant de l'année 2013, concerne le remplacement de la conduite d'eau, pour un coût total prévisionnel estimé à 80 000 euros HT.

Adopté à l'unanimité

Rue des Frères Matthis

L'aménagement de cette rue, qui interviendra à la fin de l'année 2012, prévoit une voie de circulation de 4 mètres de largeur sur 800 mètres de longueur, l'éclairage public étant maintenu en l'état. Son coût total prévisionnel est estimé à 147 000 euros HT, dont 130 000

euros pour le lot voirie et 17 000 euros pour le SDEA pour l'assainissement pluvial avec mise en place d'un collecteur au préalable.

Adopté à l'unanimité

Rue du Vieux Chemin de Sélestat

La portion de voie située entre le Collège et la rue de l'Esterel fera l'objet d'un aménagement au courant de l'année 2013 et l'îlot de sécurité actuel sera déplacé vers la rue de l'Esterel. Le coût total prévisionnel est estimé à 188 335 euros HT et se décompose comme suit: 142 060 euros pour le lot voirie, 26 200 euros pour le lot éclairage public, 15 300 euros pour le SDEA et 4 775 euros à la charge de la Communauté des Communes pour l'adaptation de l'arrêt bus aux personnes à mobilité réduite.

Adopté à l'unanimité

Extension de la bibliothèque

Les travaux d'aménagement de la bibliothèque à l'Espace Les Tisserands devraient débuter en avril 2012; l'avant-projet détaillé de cette extension a été adopté pour un montant de 155 632 euros HT.

Adopté à l'unanimité

Aménagement des remparts

La restauration des remparts a démarré en 2001 et devrait s'achever d'ici 2013. Après la réfection des murs d'enceinte et la mise en place du parcours thématique ainsi que de la passerelle début 2012, la Commune a décidé d'en poursuivre l'aménagement pour renforcer la vocation touristique du site. Le Conseil Municipal a approuvé le partenariat avec le CAUE pour l'accompagner dans la maîtrise d'ouvrage et engager les démarches nécessaires pour créer un jardin paysager dans les remparts. A cet effet et en collaboration avec le technicien de la CCS, une étude a été réalisée par le CAUE pour laquelle un budget prévisionnel de 20 000 euros HT avait été alloué. Une procédure de concours restreint a été lancée afin d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre. La composition d'un jury de concours a été arrêtée et les représentants du Conseil Municipal appelés à y siéger ont été désignés.

Adopté à l'unanimité

Fleurissement: l'équipe des espaces verts mise à l'honneur...

Le mois de mai a encore été très chargé pour notre équipe communale des espaces verts. En effet, tout le fleurissement estival se met en place à ce moment-là.



Les élus du Conseil Municipal se sont donc à nouveau mués en jardiniers afin de prêter main forte à Yannick Stéphan et à ses hommes. Ce rituel, bien rôdé à présent, constitue un soutien efficace et apprécié. Le 5 mai dernier, l'atelier municipal s'est ainsi transformé en véritable jardinerie où le Maire, Jean-Jacques Goldstein, plusieurs adjoints, des conseillères et conseillers se sont relayés tout au long de la journée pour agrémenter les centaines de jardinières et autres suspensions qui ont, depuis, été installées dans les différentes rues du village. Ce fleurissement estival rehausse les différents aménagements paysagers entrepris par ailleurs, notamment rue du Bailliage ou route Romaine suite à leurs restructurations complètes l'an dernier.



Il en va de même pour les réalisations de ce printemps à l'entrée de la route de Kintzheim et sur la RN59, au parking de la gare et en face du vétérinaire.

Quelques jours après, le 15 mai, l'occasion fut toute trouvée pour leur rendre hommage et les mettre à l'honneur.

L'été dernier, lors du passage du jury des maisons fleuries, la Commune, et donc plus directement son équipe des espaces verts, a obtenu la première place du classement ex-æquo avec les habitués champions du fleurissement. Quoi de plus normal donc que de présenter au grand jour les artisans de ce beau résultat, à savoir Yannick Stéphan, Mike Truffier, Michel Baekelandt, Patrick Wanner et Frédéric Klein. C'est grâce à leurs efforts soutenus que l'Espace Les Tisserands a été plébiscité et primé. Plus généralement, c'est une récompense qui vient couronner l'important travail réalisé à travers toute la commune depuis plusieurs années. L'éclatant résultat de la traversée de notre village, de la route de Scherwiller à la sortie vers Kintzheim, sur la Route des Vins, en est un autre



exemple fort apprécié par les touristes mais aussi par les habitants.

Ce prix constitue aussi un formidable encouragement pour la suite car en matière de fleurissement et de nature, année après année, c'est un éternel recommencement. L'expérience en plus!

Cette soirée de remise des prix au concours 2011 des maisons fleuries a par ailleurs été l'occasion de prodiguer de nombreux conseils en matière de fleurissement ou d'aménagement paysager. Plus de 200 personnes ont répondu à l'invitation et ont passé un moment fort agréable, au milieu d'un décor verdoyant!

N.B.: Cette année, le jury intercommunal du concours des maisons fleuries passera le jeudi matin 2 août.



Majoration des droits à construire

En application de la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire et conformément à la délibération du 7 juin 2012, le Conseil Municipal de Châtenois a approuvé les modalités de consultation présentant les conséquences de l'application de ladite loi.

L'objectif de la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 est de permettre de majorer de 30%, jusqu'au 1^{er} janvier 2016, les droits à construire des bâtiments à usage d'habitation, en ce qui concerne le gabarit, la hauteur, l'emprise au sol et le coefficient d'occupation des sols.

Le dossier complet sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture au public ou sur le site internet de la Commune (www.mairie-chatenois.fr) à partir du 10 septembre 2012.

Vous pouvez consigner vos observations soit dans un registre disponible en Mairie aux jours et heures d'ouverture au public, soit par courrier ou par message électronique (mairie@chatenois.fr) pendant toute la durée de la consultation (du 10 septembre au 9 octobre 2012).

Jours et horaires d'ouvertures de la Mairie:

Du lundi au jeudi:
de 8 h 15 à 11 h 45 et de 14 h 15 à 17 h 45

Le vendredi:
de 8 h 15 à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 45

Le samedi:
de 9 h à 11 h

Rendez-vous aux jardins et inauguration du jardin médiéval...

Les 2 et 3 juin derniers, le jardin médiéval a été mis à l'honneur.



Lancée par l'Association des 10 communes touristiques de la Route des Vins et du Haut-Koenigsbourg, l'idée consistait à développer un jardin médiéval dans chaque commune - de Dieffenthal à Bergheim - pour organiser un circuit autour du jardin du château du Haut-Koenigsbourg. Le but était également de proposer un thème différent sur chaque site, lié à la spécificité ou à l'histoire de chaque village.



Le jardin du tissand, en hommage au riche passé textile de Châtenois, s'est rapidement imposé. Il rassemble plantes utilitaires, plantes à duvet et plantes tinctoriales. En effet, dès 1603, on note la présence d'artisans tisserands à Châtenois. Le 19^e siècle voit l'avènement des ateliers de tissage et l'industrialisation de cette activité qui emploie alors des centaines de personnes. Restructurations et concurrence étrangère ont finalement eu raison de cette activité au cours du 20^e siècle. La dernière usine ferma en 1970...



Le jardin médiéval de Châtenois a été développé en partenariat avec l'APEI du Centre Alsace, et plus particulièrement avec sa structure « Le Castel » où il est situé. Il a une forte portée sociale et pédagogique; sa réalisation a suscité la motivation et la participation active des résidents aux différents travaux de plantation et d'entretien.



Ainsi, depuis 2010, animateurs et résidents du Castel se sont petit à petit appropriés les lieux dont ils sont aujourd'hui très fiers. Les éducatrices en charge du projet, Virginie Fiedler et Nathalie Wolff, ont pris le relais de Luc Jeanroy, ancien chef de service du site. L'association Tremplins, autre acteur important du monde social et économique local, a effectué les différents travaux de gros-œuvre et de maçonnerie, sous la conduite de Vianney Leduc. Cette même équipe s'occupe également de la restauration des remparts. De son côté, la Commune a coordonné la partie logistique et l'entretien courant du jardin. L'APEI gère la partie paysagère et les plantes.



Dans l'après-midi du 2 juin, l'APEI et la Commune ont officiellement inauguré le site. Un nouveau lieu de visite et de découverte est né.



Le jardin médiéval, propriété du Castel, est situé au pied de la Tour des Sorcières. Il est ouvert au public, tous les jours, de mai à octobre.

Les horaires d'ouverture :
9h-12h et 14h-18h.



Le clocheton de l'Ecole Elémentaire : patrimoine et « tuile » budgétaire

Des travaux de nettoyage de gouttière en début d'année 2012 ont révélé l'état de dégradation avancé du clocheton de l'école primaire.



Des mesures immédiates de sécurisation ont été prises et une entreprise a été contactée.

Le verdict est rapidement tombé : le clocheton doit être déposé pour une réfection des éléments endommagés.

Le clocheton actuel date de 1869 et a donc bien résisté aux outrages du temps. Si l'on respecte la même fréquence (tous les 143 ans), la prochaine restauration devrait avoir lieu en 2155...

C'est en effet en 1869 que l'école actuelle a été construite après 30 ans de tergiversations et une mise en demeure du Préfet. Devant l'inertie de la Commune, l'administration se fait menaçante. Ainsi l'inspecteur primaire écrit le 11.9.1858 à l'Inspecteur d'Académie à Strasbourg :

« L'école des garçons dirigée par des frères de Marie avec 300 élèves occupe 3 salles à la maison commune (Mairie) dont 2 à l'étage qui sont insuffisantes et une au rez de chaussée. Celle-ci sert aux enchères publiques mais seulement les jeudis et dimanches.

Les lieux d'aisance situés devant la fenêtre d'un voisin et hors de la vue des maîtres sont ouverts à tous venants.

M. le Maire a pris l'engagement de faire quelques réparations et d'établir une porte à l'entrée de la cour pour empêcher les passants de s'y rendre.

L'école des filles est bien plus mal logée que celle des garçons. Elle compte 330 enfants entassés dans 4 pièces à peine suffisantes pour la moitié de ce nombre. Il est urgent de construire. Si d'ici l'année prochaine, la Commune n'avait pris aucune mesure pour faire cesser ce déplorable état des choses, il y aurait lieu d'interdire les locaux. »



(Maison MARTIN, ancienne école des filles, rue des Serpents)

Après de longues années d'hésitation, la commune décide enfin en 1867 la construction d'une nouvelle école. Le 7.7.1867, Napoléon III donne son accord pour la transaction. La Commune est autorisée à emprunter 36.000 F sur 12 ans pour l'achat du terrain et la construction et à lever des impôts extraordinaires. La hausse des impôts est de 20%, ce qui soulève quelques protestations ! Le plan du bâtiment actuel date de 1864 et on y reconnaît bien ce bâtiment où des générations de Castinétains ont usé leurs fonds de culottes !



Les travaux ont été confiés à l'entreprise PANTANIDA de Saulcy sur Meurthe, spécialisée dans la réfection des monuments historiques qui a déjà effectué les travaux de la Chapelle Ste Croix.

La restauration de cet élément architectural de la toiture s'élève à 36 600€ : une vraie tuile budgétaire !

Les travaux ont débuté durant les vacances de printemps. Pour la rentrée prochaine, un clocheton rénové et sécurisé veillera à nouveau sur l'école et ses élèves !



Châtenois: Résultats du 1^{er} tour des Elections Présidentielles

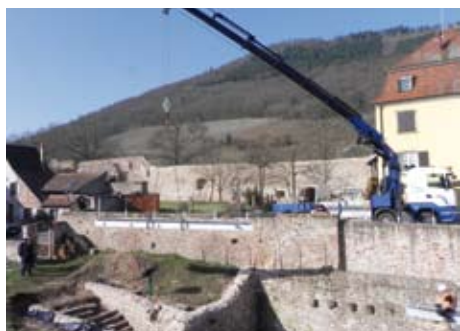
Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
3187	2403	63	2340
Désignation candidat	Nbre de voix	%	
Mme Eva JOLY	52	2,22%	
Mme Marine LE PEN	476	20,34%	
M. Nicolas SARKOZY	830	35,47%	
M. Jean-Luc MELENCHON	158	6,75%	
M. Philippe POUTOU	34	1,45%	
Mme Nathalie ARTHAUD	18	0,77%	
M. Jacques CHEMINADE	9	0,38%	
M. François BAYROU	301	12,86%	
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	47	2,01%	
M. François HOLLANDE	415	17,74%	

Châtenois: Résultats du 2^e tour des Elections Présidentielles

Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
3187	2407	158	2249
Désignation candidat	Nbre de voix	%	
M. François HOLLANDE	774	34,42%	
M. Nicolas SARKOZY	1475	65,58%	

Installation d'une passerelle aux Remparts

Jusqu'à présent, un fossé empêchait les visiteurs de faire le tour complet du site des Remparts. Pour y remédier, une passerelle a récemment été mise en place. Lors de la Fête des Remparts, le public venu nombreux a pu profiter de cette nouvelle installation qui a rendu la circulation sur le site plus fluide.



Implantée au niveau du jardin du presbytère, la passerelle relie le fossé des Remparts aux fondations de la maison médiévale, découverte lors des fouilles archéologiques dans l'ancien jardin du presbytère. Les gens de passage peuvent ainsi découvrir le circuit thématique mis en place en 2011 dans sa continuité.

D'une longueur de 18,95m, du terre-plein jusqu'à la maison avec un angle de 90 degrés et un retour de 8,07m vers le jardin, et d'une largeur de 1,90m, cette passerelle est

composée d'un tablier avec platelage bois, des supports et une ossature métallique en acier galvanisé légèrement cintrée.

L'entreprise Kempf de Dambach-la-Ville s'est chargée des fondations tandis que la serrurerie Dorgler de Châtenois a réalisé la passerelle ainsi que sa pose.

Cette installation est une pièce importante dans l'aménagement touristique des Remparts. C'est un atout considérable pour la mise en valeur et l'exploitation du site. Une subvention de la Région est attendue...



La Maison de l'Enfance du Piémont à Châtenois

Jour après jour, une structure imposante s'élève dans le paysage castinéen : la Maison de l'Enfance située derrière la bibliothèque et l'école maternelle du Hahnenberg.



Ce grand bâtiment moderne hébergera, à partir de septembre 2013, 100 enfants en accueil périscolaire et 60 tout-petits en structure multi-accueil, plus simplement appelée crèche.



C'est là l'aboutissement d'un projet porté par la Commune de Châtenois et les associations « Les P'tits Bouchons » et « la CSF - le Tournesol » depuis 2002 !

En 2006, Châtenois et les autres communes du Piémont ont confié au CAUE du Bas-Rhin la réalisation d'un préprogramme pour la construction d'un tel équipement. Finalement la Communauté de Communes de Sélestat a pris la compétence périscolaire à compter du 1 janvier 2008 et la compétence petite enfance à partir du 1 janvier 2009.



Elle a alors pu s'appuyer sur les travaux en cours pour démarrer le projet actuel. Le terrain de 4715 m² a été mis à la disposition de la Communauté de Communes par la municipalité de Châtenois.

Le bâtiment est construit sur deux niveaux :

- au rez-de-chaussée le multi-accueil, la cuisine de production, les espaces de restauration du périscolaire ;
- à l'étage, le périscolaire comprenant trois zones dédiées respectivement aux petits, aux moyens, aux grands.

Le périscolaire disposera de 607 m² et le multi-accueil de 716 m².



La cuisine de production confectionnera les repas pour le périscolaire, les multi-accueils de Châtenois et de Sélestat (la crèche La Farandole).

Des cours et une terrasse permettront aux enfants de profiter de l'environnement naturel exceptionnel de la structure.

Le coût prévisionnel de la Maison de l'Enfance est d'environ 6,8 millions d'euros TTC.

Ce beau projet étoffe les infrastructures de Châtenois et de l'ensemble de la Communauté de Communes. Il permettra d'attirer des jeunes familles et favorisera la conciliation de la vie professionnelle et familiale. A ce titre, c'est une structure qui permettra de renforcer le dynamisme de notre territoire et témoigne de notre confiance en la famille et en l'avenir.



Les auberges de Châtenois

De tous temps, les auberges ont été lieux de rencontres et de brassage des différentes couches sociales.

A une époque sans télévision, sans électricité, le rôle social de ces établissements était bien plus important qu'aujourd'hui. En hiver, à la lueur d'une bougie, les soirées devaient être bien longues pour nos ancêtres.

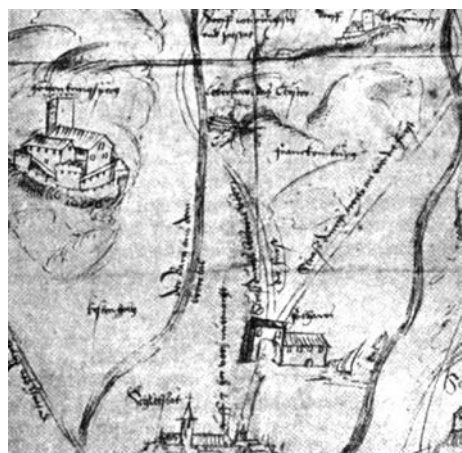
Aussi, le besoin de se retrouver dans les auberges autour de cruches de vin était-il réel.

C'est là qu'étaient échangées et commentées les informations et rumeurs, tant celles de la vie locale que celles du vaste monde qui pour les gens de Châtenois commençait au-delà de Strasbourg et de Colmar. Aussi l'étude des auberges nous permet-elle d'essayer de rentrer dans le quotidien de nos ancêtres.

En 1707, voici le jugement que portait sur les Alsaciens, l'intendant Félix Le Pelletier de la Houssaye: «*Les habitants d'Alsace sont assez portés à la joie. Ils n'ont aucune ambition et sont fort adonnés au vin et c'est un de leurs plus gros défauts. Ils ne demandent qu'à vivre avec douceur et sans embarras. Ils travaillent toute la semaine pour aller le dimanche au cabaret, à la promenade et à la danse.*»

Quelles étaient les principales auberges à Châtenois au fil des siècles?

La plus ancienne est l'auberge liée au péage (Zollhaus) dans le Val de Villé, mentionnée depuis 1468. Ce péage contrôlait la route de la Lorraine vers l'Alsace centrale. Il était composé d'un bâtiment où se trouvait l'auberge et d'un grand porche en-dessous duquel passaient les routes desservant Villé et la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines.



L'auberge Idoux a été construite en 1848, lors de la rectification de l'actuelle route de Villé et fonctionne toujours en 2012.



Au XVI^e siècle, les auberges à Châtenois étaient l'auberge de l'Aigle construite en 1501



et l'auberge des Trois Rois bâtie en 1597 (maison Spitz).



A partir de la fin du XVII^e siècle, les auberges se multiplient dans le village. Elles assurent un lien social, mais sont souvent des lieux de violence. Ainsi «*le 9 novembre 1662, Bodemer Friedrich frappe dans l'auberge du Zollhaus Jacob Froelich, lui arrache la moitié de la barbe et le menace avec un couteau.*»

Les auberges de Châtenois servent aussi régulièrement de lieu de rencontres galantes. Le 21.12.1716, le valet Jean Friderich vient prévenir la garde «*que son maître Jean Guillaume Jochem, aubergiste «Zum Sternen», avait une fille chez lui, que lui avait été obligé de quitter son lit trois nuits de suite pour faire coucher cette fille avec un bourgeois de Sélestat*». Le valet voulait certainement récupérer son lit... Jochem est condamné «*à 10 livres d'amende pour avoir injurié la garde et à 20 livres pour avoir entretenu des filles suspectes.*»

Les habitants de Châtenois venaient aussi jouer aux cartes et aux dés dans les auberges.

En 1778, Michel Dussourd «*joue aux cartes pour du vin avec Louis Dern.*» Les deux s'accusent de tricherie et «*Dussourd a blessé Louis Dern au bas ventre sur le côté gauche d'où le sang avait ruisselé. Antoine Hadermann tenait la plaie fermée. On a fait chercher le chirurgien Schilple pour le panser et un capucin pour le confesser. Etant pansé, on l'a transporté chez lui où il a eu les derniers sacrements.*» Dern survivra...

A l'auberge de la Zollhaus avant la Révolution, on venait jouer aux quilles.

Plus de 40 bâtiments ayant servi d'auberge ont été recensés. Beaucoup d'entre eux ont disparu, lors des incendies qui ont ravagé Châtenois ou lors d'aménagements immobiliers.

Quelles sont les auberges ayant survécu aux outrages du temps?

L'auberge «*Zum Ochsen*» attestée entre 1619 et 1625, bâtiment construit en 1567, à nouveau auberge actuellement depuis sa rénovation par la famille Beysang.





L'auberge «Zur Lilien» (Au Lys) fonction-
ne comme auberge entre 1693 et 1760.
Elle est bâtie vers 1650.



L'auberge «Zum Dauphin» construite en
1699 par Jean Dussourd. Celui-ci né le
25.10.1655 à Toulouse apparaît à Sé-
lestat en 1681 comme «Margender» (vi-
vandier) c'est-à-dire chargé de l'appro-
visionnement de l'armée. Il s'installe à
Châtenois en 1682 et continue de com-
mercer avec l'armée. Il est fils de Jean
Raymond Dussourd notaire royal à La-
valette (+ à Toulouse 1662) et de Jeanne
de Metge (+ 1694 Toulouse). Jean Dus-
sourd portera à Châtenois le surnom de
Lavalette, ce qui a permis de retrouver
son lieu d'origine. Il aura 11 enfants et
44 petits enfants et devient aubergiste à
compter de 1693.

L'auberge «Zum Rebstock», «A la Vignet-
te», construite en 1713, cabaret dès 1719,
de 1885 à 2012, elle remplit les fonctions
d'auberge sans interruption.



Restaurant «Au Tilleul», «A la Taverne»,
1^{re} mention d'un cabaret sur cet em-
placement en 1726, la maison actuelle
datant de 1770 construite par le Schul-
theis Jean Joseph Wolbert. Propriété en-
tre 1936 et 1998 de la famille Fernand
Dussourd. Rosalie Rauscher épouse Dus-
sourd exploite le restaurant.



Auberge Zum Bock, Stadelhof, entre
1735 et 1742. Cette maison médiévale
du XIII^e siècle ou XIV^e siècle est citée dès
1489.

Cabaret Unterstand, construit en 1728
par Jean-Georges Rauscher, fonctionne
comme auberge entre 1920 et 1940 en-
viron.



Restaurant Beysang construit en 1798
par François Antoine Linck propriétaire
de l'auberge de l'Aigle avec son épouse
Françoise Esslinger. Le linteau au-dessus
de la porte d'entrée porte d'ailleurs leurs
initiales avec la date de 1798.



C'est actuellement l'auberge en fonction
ayant la plus grande ancienneté à Châ-
tenois puisque cela fait 214 ans qu'elle
remplit cette fonction.

Discothèque, dans un bâtiment construit
vers 1730.

Auberge alsacienne construite en 1764
par François Antoine Albiger charpen-
tier. Auberge exploitée par la famille
Barth depuis environ 1975.



Restaurant «A la Couronne», construit
en 1742 par le chirurgien Jean-Baptiste
Rousseau, café depuis 1855, exploité par
la famille Dontenville depuis 1909.



Restaurant «Aux 4 Vents», Discothèque,
depuis 1915 jusque vers 2008.
Construit en 1915 par Alphonse Loux de
Kintzheim.



Auberge exploitée dans les années 1990 par M. von Wehrloff, Rue Foch, maison construite en 1772 par Jean-Georges Pettermann.



Restaurant «Au Zouave» construit en 1723 par l'Amtschaffner Jean-Jacques Graff. L'auberge est créée en 1929 par David Pettermann qui lui donne ce nom en souvenir de son grand-père Michel Pettermann, engagé volontaire en 1859 dans le 2^e régiment de Zouaves à Oran. Toujours restaurant en 2012. Pizzeria «La Romanella». Une pizzeria fonctionne dans cette maison depuis 1995. La maison a été construite par Hans Martin Rauscher en 1721.



Salon de thé Pause café depuis 1996, dans une maison construite vers 1760.



Restaurant «Aux Deux Châteaux» au Val de Villé, lointain successeur de l'auberge du Zollhaus. Construit en 1932 fonctionne jusque vers 1985.



L'auberge «Au Canon», Val de Villé, construite en 1727 par Georges Goettelmann, fonctionne comme auberge entre 1737 et 1852.



Auberge «A la Couronne», Val de Villé, Relais de poste. Construite en 1831 par Dauphin Boistelle, fonctionne comme auberge entre 1831 et 1897. Maison natale des frères Mathis, poètes dialectaux.



Auberge de la Gare, Wirtschaft «Zur Eisenbahn», Val de Villé, construite en 1865 par Sébastien Buckel fondateur des Bains de Châtenois, auberge de 1874 à 1922.



Pizzeria Santa Lucia, Auberge de la Gare, Wirtschaft «Zum Bahnhof», construite en 1897 par Jean-Baptiste Paul Emile Joachim. Auberge de 1897 à nos jours.



Auberge de la Forêt, Val de Villé, depuis 1912 jusqu'aujourd'hui. Construite en 1912 par Augustin Näher, berger originaire de Binsdorf dans le Wurtemberg.



Auberge «Au Valet de cœur», Val de Villé, construite en 1927 par la brasserie «Au Bois Vert» de Koenigshoffen et par Constant Fuchs de Villé. Auberge de 1927 à vers 2005.



Sources :

Recherches d'Archives Luc Adoneth et Jean-Philippe Dussourd
Soirée 2012 sur les auberges
«Groupe Patrimoine et Histoire»

Un anniversaire dignement fêté!

Le Conseil Municipal des Enfants de Châtenois a fêté cette année les 15 ans de son fonctionnement. Pour marquer l'évènement, les 23 jeunes conseillers actuels et leurs aînés des classes de 5^e et 4^e se sont vu offrir un déplacement à Paris.

Sûr qu'aucun des 39 jeunes ne manquait à l'appel le mercredi 14 décembre! Bien avant le lever du jour, les jeunes conseillers, le Maire Jean-Jacques Goldstein, les adjoints Luc Adoneth et Bernard Dorgler ainsi que les autres membres de la Commission scolaire guettaient frénétiquement l'entrée en gare du TGV. Cet arrêt à Sélestat, en vigueur depuis le 11 décembre, allait permettre au groupe de rallier la Capitale en seulement 2h45, sans changement! Un confort apprécié des accompagnateurs...



Une fois la joyeuse troupe confortablement installée, le personnel de bord de la SNCF nous a offert un copieux et délicieux petit-déjeuner. Le temps de déguster le dernier croissant et nous étions déjà à la gare de l'Est, attendus par notre guide Nadine.

C'est à bord du bus de Christian, affrété par la SNCF, que Nadine a commenté les principaux monuments que nous avons pu admirer le long des artères les plus importantes de la Capitale. Un arrêt à Notre-Dame a permis quelques explications depuis le parvis, suivi d'une visite de l'intérieur de la cathédrale. Un beau soleil printanier accompagna notre petit temps de détente dans les jardins de la cathédrale, puis notre arrêt «photos» aux abords de la Tour Eiffel.

Après la descente des Champs Elysées et le déjeuner à l'Hippopotamus Georges V, direction l'Assemblée Nationale où nous avons été reçus par notre député Antoine Herth.

Autour d'une collation, il commenta les «Questions au Gouvernement» que nous pouvions suivre en direct et répondit à nos questions. Il compléta ainsi les informations gentiment données lors de sa rencontre avec les jeunes conseillers le 9 décembre à la mairie de Châtenois.

M. Herth rappela que l'Assemblée compte 577 députés dont le rôle principal est de discuter et de voter les lois, qu'elle contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques.

Puis nous nous sommes rendus devant la façade aux douze colonnes rappelant celles de l'église de la Madeleine. Une fois les contrôles effectués, nous avons pu admirer l'imposante bibliothèque, avant d'aller siéger dans les tribunes pour suivre un temps de débats parlementaires.

Le bus de Christian tenta ensuite de remonter les Champs Elysées, mais devant la densité de la circulation, nous avons dû renoncer, sans trop de regrets, les illuminations de Châtenois valant bien celles des Champs! Avec beaucoup de patience, Christian se faufila à travers



les embouteillages parisiens pour nous permettre d'admirer les vitrines illuminées des grands magasins, à quelques jours de Noël. Puis impossible d'avancer, la circulation était totalement bloquée. Stress à bord, l'heure continuait de tourner... C'est donc à pied que nous avons effectué la fin du parcours nous séparant de la gare de l'Est, sous l'œil vigilant de Monsieur le Maire!

Ouf, nous étions bien tous à bord du dernier TGV filant vers l'Alsace, occupés à découvrir le contenu de notre panier-repas gracieusement préparé par la SNCF!

Et bientôt prêts à raconter cette formidable journée qui restera gravée dans notre mémoire de jeune élu...



Les 20 ans du Tournesol

Le samedi 12 mai 2012, plusieurs générations d'enfants ayant fréquenté la structure périscolaire le Tournesol de Châtenois ces dernières années s'étaient donné rendez-vous à l'Espace Les Tisserands pour y célébrer les 20 ans de « leur » Tournesol.



Le programme de la soirée donna d'abord lieu à quelques allocutions d'élus venus partager cet événement avec les membres bénévoles de la section locale de la CSF (Confédération Syndicale des Familles) présidée depuis avril 2006 par Marc Heimbürger.

Le Maire de Châtenois, M. Jean-Jacques Goldstein, retraça l'histoire du Tournesol. Le projet de création d'une structure périscolaire fut d'abord porté par l'APFS (Association populaire familiale syndicale) de Châtenois, créée en juin 1980 et qui devint la CSF-Châtenois en 1990. En septembre 1991, une commission fut créée, chargée d'étudier la possibilité d'ouvrir une structure périscolaire en 1992, accueillant 20 enfants à l'origine (chiffre modeste, au regard des 130 enfants que le Tournesol accueille quotidiennement en 2012).



C'est ainsi que le Tournesol ouvrit ses portes le 30 mars 1992, sous la houlette de Mme Badji qui en fut la fondatrice et la directrice jusqu'en 2003 et dont l'engagement et les efforts furent loués de toutes parts. Le périscolaire occupa d'abord des locaux au premier étage de l'Ecole Élémentaire Krafft de Châtenois. Celle-ci connut une restructuration en 2001 et la Commune en profita pour réaménager des salles au rez-de-chaussée, qui hébergent depuis le Tournesol. En 2005, il accueillait entre 50 et 60 enfants par jour et répondait ainsi aux besoins de quelques 150 familles, sa notoriété dépassant alors largement la commune.



La municipalité de Châtenois engagea ensuite des démarches pour regrouper autour d'un même projet les communes du Piémont; le dossier fut transmis à la Communauté des Communes de Sélestat en 2007, qui reprit la compétence du périscolaire le 1^{er} janvier 2008.

L'idée d'établir à Châtenois une Maison de l'Enfance (regroupant le périscolaire le Tournesol d'une capacité de 100 places et un multi-accueil pour la petite enfance doté de 60 places) pour couvrir les besoins dans ces domaines des communes du Piémont émergea rapidement; les travaux démarrèrent en novembre 2011 pour une ouverture programmée en septembre 2013.

En 1992, l'engagement des premiers bénévoles avait permis la création de la section locale de la CSF qui gère encore aujourd'hui le périscolaire en coopération avec un déclarant, l'OPAL (Organisme Populaire d'Activités de Loisirs). Depuis le 1^{er} janvier 2008 et la prise de compétence par la Communauté des Communes de Sélestat (CCS), une convention de partenariat lie la CSF, l'OPAL et la CCS. En septembre 2009, la structure de Kintzheim-Orschwiller « les Ecureuils » est venue compléter l'offre de périscolaire gérée par la CSF de Châtenois.

C'est Véronique Meyer qui assure la direction et la coordination pédagogique du Tournesol depuis 2003, épaulée cette année par 11 animateurs. Delphine Jester est responsable de l'antenne de Kintzheim-Orschwiller où interviennent 4 animateurs. Tous les animateurs sont

titulaires du BAFA, du BAFD, du BPJEP ou d'un CAP petite enfance. Au-delà du service précieux que le Tournesol apporte 365 jours par an aux parents qui travaillent, la structure a aussi été et reste un lieu de formation professionnelle pour de nombreux animateurs.

La structure est titulaire d'un agrément Jeunesse et Sports; elle accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant l'année scolaire et fonctionne comme un ACEM (Accueil Collectif Educatif Mineur) sans hébergement le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les finalités du périscolaire concernent principalement l'accompagnement de la vie quotidienne et l'intégration en collectivité. Pour permettre à l'enfant de s'approprier cette nouvelle vie, des règles sont mises en place avec lui. L'objectif de ces règles est de permettre à l'enfant d'évoluer en société dans le respect de soi et d'autrui.

En ce samedi de mai 2012, les 20 ans du Tournesol furent célébrés en grande pompe. Après les élus, ce fut au tour des enfants d'investir le devant de la scène et de divertir l'assistance par un spectacle haut en couleurs. Les « Voix Castinétaines » dirigées par Jean-Jacques Heyberger vinrent agrémenter la soirée de leurs chansons reprises en chœur par les enfants. Sur le parvis de l'ELT, des jeux avaient été prévus pour les enfants. Et pour prolonger la soirée, un repas fut servi sous forme de buffet et animé par l'orchestre « les Zalrig Wagees ». Une pièce adjacente accueillait la boum des plus jeunes qui purent se trémousser sur des rythmes entraînants grâce aux talents du DJ Augustin. La journée se clôtura par un feu d'artifice tiré depuis la cour de l'école voisine, au grand bonheur des grands et surtout des petits qui adorèrent ce moment. La magie opéra, car quand on aime, on a toujours 20 ans!

Pour toute demande d'informations concernant le planning d'été, veuillez consulter le site : www.letournesol.org



Les 15 ans de l'Amicale du Hahnabari

Cette Amicale a été créée afin de perpétuer la tradition consistant à élever un arbre appelé chaque 1^{er} Mai au sommet du Hahnenberg. Assurée par les conscrits du village, cette tradition s'est progressivement éteinte au début des années 1990.



Dans son acte fondateur, il est mentionné: «le but de l'association, dont la pratique remonte à l'an 1789, est le maintien de la tradition consistant en la levée du «Maiabaum», coiffé du drapeau tricolore et l'intéressement de la jeunesse de Châtenois à cette même tradition. En attendant la reprise de la tradition par les jeunes, celle-ci est maintenue chaque année le 1^{er} mai par les soixantenaires».



Depuis le 30 avril 1998, les classes 1938 à 1952 (cette année) ont ainsi élevé 15 Maiabaum dans le Hahnenberg (trois autres l'avaient été en 1995, 1996 et 1997).



En août 1998, une stèle a été construite au sommet du Hahnenberg, afin de matérialiser précisément le lieu où se rassembler. Mais, pour des raisons pratiques et de sécurité, les festivités ont lieu sur une place située au-dessus du réservoir, baptisée «S'Maiabaumplatzel» ou place du 1^{er} mai. L'ensemble a été inauguré le 1^{er} mai 2012 par Jean-Jacques Goldstein, Maire de Châtenois.



Plusieurs centaines de classiers de la Commune se sont ainsi rencontrés chaque année, à l'occasion de la mise en place du «Maiebaum», généralement un sapin.

Dans une ambiance joyeuse, conviviale et bon enfant, cette manifestation est l'occasion de retrouvailles entre camarades perdus de vue depuis plusieurs dizaines d'années.

A noter que c'est une roulante (cuisine militaire de campagne) de l'armée russe qui permet chaque année la réalisation du repas (un clin d'oeil aux vieux soldats...).



Le président actuel Roger Vautrinot et les membres de l'Amicale, heureux d'avoir rempli leur mission, espèrent que les générations suivantes reprendront le flambeau!



La Section de Lutte de Châtenois a 50 ans!

En 1960, la section de lutte a vu le jour au sein de la société de Gymnastique sous l'initiative de M. Fernand Siess. En 1962, elle est officiellement affiliée à la Fédération Française de Lutte avec l'appui de M. René Schirmeyer, conseiller technique régional d'Alsace.



M. Jean-Paul Salomon de Sélestat assurait l'entraînement. Peu de temps après, M. Robert Baumann, s'étant installé à Châtenois, prenait à son tour la responsabilité de la section. Avec cet ancien lutteur de Colmar et très bon technicien, les choses ne devaient pas traîner puisqu'une vingtaine de jeunes et d'adultes venait deux fois par semaine pratiquer la lutte dans la salle rue de Rhin. De nombreux jeunes tels que Patrick Zanella, Georges Sprungart, Constant Dietrich, Christian Lamersfeld et d'autres ne tardèrent pas à se distinguer sur le plan régional. Sur le plan national, les Gaudissard, Baumann et Lamersfeld ont ramené les premières médailles.

De 1974 à 1977, une équipe senior participait régulièrement à la coupe de France des clubs avec d'honorables résultats. Elle a réussi à éliminer des équipes telles que Dijon, Grenoble, Roubaix, Besançon et d'autres, pour être demi-finaliste en 1975.

En 1975, après le départ de M. Baumann, c'est un de ses élèves Michel Picard, licencié depuis 1962, qui reprit la responsabilité de la section de lutte. Une nouvelle génération de jeunes lutteurs vit le jour et très vite des minimes, des cadets tels que José Diaz, Patrice Demicheli, Marc Picard, Bertrand et Claude Kempf, Remy Loos et bien d'autres réussirent à se hisser à la première place des championnats régionaux.

En 1978, le club fête son premier champion de France. Chez les juniors, il s'agit



saît de José Diaz. Depuis, de nombreux lutteurs et lutteuses l'ont suivi sur le podium pour un titre national chez les garçons: Yannick Weber, Yannick Zanella, Christophe Seiller, Eric Meyer, Marc Picard, Patrice Demicheli, Michael Van de Wall, Lionel Stirn et Jean-François Hild.

De 1979 à 1990, une équipe adulte et jeune a régulièrement participé aux championnats de Bade (Allemagne). Elle a aussi décroché des titres de champion d'Alsace par équipe adultes et jeunes.

La section a également développé la lutte féminine, une de ses priorités. Il y a quelques années, son chef de file, Céline Kempf a été classée sportive de haut niveau. Citons également Elodie Cucuat, Elodie Simon, Magali Demicheli, Claudia Humbel, Céline Kempf et Anne Catherine Delunsch qui ont remporté de nombreux titres.

En 2007, Catherine Delunsch a été classée 3^e des Championnats du Monde senior, alors qu'en 2004, la section avait organisé les Championnats de France de lutte féminine à Châtenois.

Le 23 septembre 1997, un violent incendie a détruit les bâtiments abritant la salle de gymnastique et de lutte, ainsi que le matériel qui y était entreposé.

La Fédération Française de Lutte a donc soutenu le projet de construction d'une salle spécialisée. Le centre départemental de lutte a été inauguré en mars 2002, grâce au soutien de la commune de Châtenois. Tous les stages départementaux, régionaux, de zone et des équipes de France sont organisés à Châtenois. On put notamment croiser le champion olympique Steve Guenot ainsi que des entraîneurs nationaux.

En 2002, Marc Picard prend la responsabilité du club qui organise un colloque des arbitres nationaux en 2004 et l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Lutte en 2006. Michel Picard, à la tête de l'Office Municipal des Sports de Châtenois depuis 1996, est élu Président

de la de la Ligue d'Alsace de Lutte en 2005 est réélu pour un deuxième mandat en 2009.

Centre départemental de lutte

2 place des Charpentiers
67730 Châtenois
michel.picardluttechatenoi@wanadoo.fr
Tél: 03 90 57 38 51

Président: Michel Picard

Rue de Rodern - 68590 Rorschwihr
Président du Comité d'Alsace de Lutte
Tél : 06 49 61 76 59

Mme Madeleine Picard,
Secrétaire du club de lutte Châtenois
Affilié à la Fédération Française de Lutte
Club label régional 2 étoiles
en 2011- national 2012

Effectif en 2012: 70 licenciés
(49 masculins et 21 féminines)



Encadrement technique

Responsable technique:

M. Marc Picard, entraîneur fédéral

Entraîneur adultes:

M. Piotr Kosfka, ancien lutteur international polonais lutte gréco romaine

Entraîneur lutte libre:

M. Mevlut Tural

Entraîneurs jeunes:

M. Johnny Strazisar, animateur de lutte
M. Fabrice Baumeier, animateur de lutte
M. Said Essaidi, entraîneur fédéral
Mme Elisabeth Essaidi, animateur de lutte
Mme Sylvie Wilmain, animateur de lutte

Arbitres:

M. Bernhard Laurent, arbitre fédéral
M. Fernand Dauphin, arbitre régional
M. Stéphane Casablanca, jeune arbitre
Mme Sylvie Wilmain, jeune arbitre
Mme Florianne Brunstein

Horaires d'entraînements:

- Mardi de 18h à 19h30 à l'école de lutte
- 19h30 à 22h, jeunes et adultes, lutte compétition et lutte loisir, musculation
- Jeudi: 19h à 22h, jeunes et adultes, lutte compétition et loisir, musculation
- Samedi: 9h30 à 11h30, école de lutte

La fête de la solidarité aux Tisserands

Le samedi 24 mars, ce fut pour tout le doyenné de Sélestat la grande fête du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement « Bouge ta Planète » à l'Espace Les Tisserands à Châtenois.



La rencontre a commencé par la célébration de la messe préparée et animée par des jeunes et des adultes du secteur. Le thème de réflexion entamé depuis janvier (lors d'une première rencontre avec les jeunes) guidait la prière et la fête: «l'égalité hommes-femmes et le développement».

Vers 19h, 250 jeunes et adultes se retrouvaient aux Tisserands pour l'apéritif et le repas solidaire. Préparé par une équipe de bénévoles et le cuisinier Daniel Keller, le Boko-boko, plat traditionnel du Burundi, a été très apprécié. C'est en effet le pays qui a été choisi pour approfondir le thème de l'égalité femmes-hommes en accueillant une partenaire du CCFD.

Nicelatte Niyongere est née et habite au Burundi. De religion catholique, la quarantaine, mariée et mère de trois enfants, elle a suivi une formation universitaire. De nature plutôt réservée, elle s'enthousiasme lorsqu'elle parle de son pays et de ses engagements au sein de l'Association ACORD (Agence de Coopération et de Recherche pour le Développement) soutenue par le CCFD Terre Solidaire et présente dans dix-sept pays d'Afrique.

Situé en Afrique centrale, le Burundi fait partie de la région des Grands Lacs. L'agriculture occupe 90% de la population active, et ce sont 80% de femmes qui assurent le travail des champs. Or, en raison des lois inégalitaires, les femmes n'ont pas accès au revenu de la terre. Le droit coutumier ne leur permet pas d'hériter de leur mari. Nicelatte s'emploie donc au sein de son association à lutter contre ces discriminations, en incitant les femmes à s'impliquer dans la politique ou d'autres postes à responsabilité et de décision. Concrètement, elle assure des formations, visant une meilleure répartition des tâches au sein des couples, espérant ainsi faire évoluer les mentalités.

Durant sa semaine passée dans le Bas-Rhin, de Wissembourg à Sélestat où elle a animé un débat le 20 mars, l'infatigable Nicelatte a rencontré de nombreuses équipes locales et participé à diverses manifestations. Elle compte garder contact avec le Nid et l'Association Emmaüs dont elle a apprécié le travail. Elle a été frappée par le nombre et l'investissement de personnes engagées au CCFD-Terre Solidaire, ainsi que par notre manière d'impliquer les jeunes et la pertinence de leurs questions. Mais elle pense que nous aussi avons encore beaucoup à faire chez nous pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, le Burundi ayant une bonne longueur d'avance sur nous au niveau de la représentation des femmes dans les instances politiques (42% de femmes ministres et 32% de femmes au Parlement).



Après le repas et l'intervention de Nicelatte, ce sont les équipes de jeunes du doyenné qui ont partagé leurs découvertes. Avec talent et justesse, les artistes en herbe ont présenté les problèmes relatifs à l'égalité femmes-hommes sous forme de chorégraphie, de danses et de sketches.

Au sein des familles, déjà, les tensions existent entre les rôles dits masculins et féminins (groupe de Scherwiller). Ces inégalités vont être renforcées dans le travail: à l'embauche, dans les relations au sein de l'entreprise et au niveau du salaire (groupe d'Ebersheim). Enfin, le groupe de Châtenois nous a fait voyager au Burundi pour présenter la situation des femmes, la formation qu'elles reçoivent de la part de l'association Acord et des changements importants dans les mentalités.

Ces saynètes ont interpellé le public sur nos pratiques et sur le regard que nous portons sur les pays du Sud. En effet, trop souvent, nous envisageons encore les relations avec les pays du Sud de manière inégalitaire, les riches partageant leur surplus avec les pauvres. Or, l'écoute et l'accueil des partenaires du Sud nous interpellent et dans le domaine de l'égalité femmes-hommes nous n'avons vraiment pas de leçon à donner aux autres!

La soirée s'est poursuivie jusqu'à minuit au rythme de la musique et de la danse, permettant aux jeunes de continuer la fête.

Un grand merci à toutes les personnes et tous les organismes qui ont contribué à la réussite de cette fête de la solidarité. Les bénéfices du repas et des ventes diverses ont atteint la somme de 1700€ qui seront utiles pour la poursuite des projets de développement du CCFD.



Un nouveau Curé pour la Communauté de paroisses du Haut-Koenigsbourg

M le Curé Sébastien Philips a été installé dans ses nouvelles fonctions le 6 novembre 2011. Il remplace l'abbé Riegert qui a en charge la Communauté de paroisses de Kaysersberg et environs. Nous remercions M. le Curé d'avoir bien voulu répondre aux questions que lui a posées Luc Adoneth pour le bulletin municipal. Ceci permettra aux habitants de Châtenois de mieux connaître leur nouveau prêtre.



M. le Curé, quel a été votre parcours de vie jusqu'à votre arrivée à Châtenois ?

Je suis originaire de Niederlauterbach, village frontalier, sur la Lauter, entre Wissembourg et Lauterbourg. Après mes études secondaires, j'ai intégré durant quatre ans le Grand Séminaire de Strasbourg. Puis, j'ai eu la chance d'achever ma formation à l'Institut Catholique de Paris où j'ai passé une maîtrise en sciences et théologie des religions après avoir approfondi aussi mes connaissances sur le bouddhisme et l'hindouisme.

En 1998, j'ai été nommé diacre à Sélestat, puis j'ai été ordonné prêtre en 1999 et j'ai exercé mon ministère dans la Communauté de paroisses de Sierentz jusqu'en 2004.

Là, j'ai rejoint le séminaire de jeunes de Walbourg dont j'ai été aumônier durant sept ans. Durant mes trois dernières années à Walbourg, j'ai aussi été curé de la paroisse.

Pouvez-vous en quelques phrases nous livrer vos impressions sur le village et votre nouveau cadre de vie ?

J'ai été frappé par l'accueil très chaleureux qui m'a été réservé. Beaucoup de personnes prennent une part très active dans la vie de la paroisse. Très vite, des responsables d'associations sont venus prendre contact avec moi et m'ont invité à leurs manifestations.

J'apprécie totalement le cadre de vie magnifique qui est le mien et qui m'offre silence, calme, proximité de la nature ainsi qu'un cadre historique exceptionnel. En outre se développent des relations de voisinage très sympathiques.

Vous avez un challenge à relever : responsable de deux communautés de paroisses : la nôtre et celle de Scherwiller-Ebersheim (« De l'Ill à l'Ortenbourg »), vous avez en charge une population d'environ 15000 habitants et neuf lieux de culte. Comment pouvez-vous assumer une aussi lourde tâche ?

Je suis aidé dans ma mission sacerdotale par deux prêtres retraités ainsi que par des prêtres qui assurent un service occasionnel.

Beaucoup de personnes sont investies dans les différentes instances paroissiales : ainsi à Châtenois près de 150 personnes participent à un service d'église ! C'est ainsi dans toutes les paroisses des deux communautés, ce qui me permet d'assurer cette lourde tâche.

Aujourd'hui, une partie significative de la population ne va plus spontanément à l'église. Comment pensez-vous tisser un contact et faire passer un message à ces paroissiens ?

Pour aller à la rencontre des gens, rien de tel que de participer aux différentes manifestations organisées dans le village.

Dans certaines de ces manifestations, je prendrai une part active, comme dans la

St Nicolas 2012 où j'ai d'ores et déjà trouvé le chœur de l'école maïtrisienne de l'institution Sainte Philomène de Haguenau pour animer entre autre un concert.

Une mission importante de l'Eglise est la catéchèse des enfants et des jeunes. Là aussi, comment pouvez-vous toucher en profondeur la jeunesse qui est l'avenir de l'Eglise de demain ?

Je vais essayer d'avoir un contact direct avec les enfants en faisant, en fonction des possibilités, de la catéchèse scolaire avec un groupe à Châtenois et avec un groupe à Scherwiller.

De la même façon, je souhaite aussi, en collaboration avec les équipes de catéchistes, avoir un contact direct avec les équipes de jeunes qui cheminent en catéchèse paroissiale.

Pour assurer votre mission, il faut un bon équilibre personnel auquel concourent des temps de loisirs. Pouvez-vous nous confier quels sont vos loisirs de prédilection ?

J'aime pratiquer le vélo ainsi que la randonnée pédestre. En 2004, j'ai d'ailleurs effectué à pied le pèlerinage de St Jacques de Compostelle depuis le Puy en Velay. J'aime aussi la musique classique ainsi que la lecture.

M. le Curé, je vous remercie pour cet entretien ouvert et chaleureux. A vous de nous donner votre conclusion.

Je souhaiterais dire à chacun que la rencontre de Jésus-Christ et de son Evangile bouleverse une vie pour l'ouvrir à Dieu et aux autres. L'Evangile est réellement une bonne nouvelle qui est une boussole. Chaque homme qui cherche un sens à sa vie peut trouver dans l'Evangile une réponse. Je souhaite remercier chacun des lecteurs pour le temps pris pour lire cet échange et l'assurer de ma disponibilité, de ma prière et de mon service.

Création d'un club de maquettisme à Châtenois

Durant les vacances scolaires estivales, un club de maquettisme sera ouvert chaque mercredi après-midi dès 14h dans les locaux du CCA à Châtenois.

Une réunion préparatoire y aura lieu le mercredi 4 juillet 2012 à 14h.

Un bulletin d'inscription, à déposer avant le 1^{er} juillet 2012 à l'adresse mentionnée, sera à votre disposition dans

les établissements scolaires ou les commerces locaux.

Animé par M. Jean-Marie Kretzer
113 rue Maréchal Foch
67730 CHÂTENOIS

Orque Silberman de Châtenois : enregistrement d'un CD

L'Alsace est la terre des orgues. Beaucoup de communes ou de paroisses ont en effet la chance de posséder un des nombreux et prestigieux instruments construits à partir du 17^e siècle.

En décembre 2008, un groupe de passionnés de musique d'orgue créa l'association « *Itinéraires des orgues Silberman* ». L'objectif était de fédérer les lieux possédant de tels instruments mais aussi de rendre hommage à la célèbre famille de facteurs d'orgues, originaire de Saxe, qui construisit de nombreux orgues dans la région au 18^e siècle.

Châtenois, qui possède en l'église paroissiale St Georges un instrument construit par Jean André Silberman (fils d'André) et livré en 1765, adhéra d'emblée à cette association. Ebersmunster, Waselonne, Molsheim, St Matthieu à Colmar, St Guillaume à Strasbourg, St Jean à Mulhouse, Soultz (Haut-Rhin) en sont également membres.

La première réalisation de l'association fut l'édition de l'ouvrage « *Orgues Silberman d'Alsace et d'ailleurs* ». Il décrit et recense, photos à l'appui, 53 instruments.

Un premier CD met en valeur les instruments de Blodelsheim, Soultz les Bains, Waselonne et Châtenois où l'enregistrement a été possible grâce à l'organiste Bruno Soucaille et Pierre Esser pour la prise de son à elle.

Les pièces suivantes ont déjà été choisies : 5 versets sur le choral « *Meinem Jesum lass ich nicht* » de Johann Gottfried Walther (1684 – 1748) et des extraits de la messe du 8^e ton de Gaspard Corrette (1671-1733).



Cet enregistrement a pu être réalisé dans les meilleures conditions. En effet, lors de la dernière visite d'entretien, la maison Kern a constaté que la charpente intérieure de l'orgue était attaquée par le ver à bois. Un traitement devenait urgent. Après un nettoyage préalable et un démontage partiel de certains tuyaux, il fut appliqué en deux étapes (diathermie et insecticide préventif). Après ces interventions, un accord général de l'instrument fut effectué.



Un autre évènement se profile...

Cette année correspond au 300^e anniversaire de la naissance de Jean André Silberman. A cette occasion, l'Association prépare une journée de l'orgue le dimanche 30 septembre 2012 à Châtenois, en liaison avec l'inauguration du tableau St Georges avec concert le samedi 29. Messe, repas, conférence et concert d'orgue et de trompette sont au programme de cette journée festive.

L'ouvrage « *Orgues Silberman d'Alsace et d'ailleurs* » est disponible au prix de 20€. La souscription pour le CD est ouverte au prix de 10€.

Les personnes intéressées peuvent contacter Elodie Raymond à la mairie de Châtenois au 03 88 82 02 74.

St Nicolas à Châtenois, le 2 décembre 2012

Tous les deux ans, Châtenois accueille les festivités de la St Nicolas le 1^{er} dimanche de décembre. Cette année, la manifestation se déroulera pour la première fois dans le quartier du Château, au CCA, autour de l'école primaire et de l'Espace Les Tisserands.

Cette nouvelle formule sera axée sur le thème de la lumière, à travers des expositions, des saynètes, des stands d'artisanat ou de St Nicolas, etc...

L'Office de Tourisme de Châtenois-Schwiller cherche des personnes qui souhaiteraient y participer. Pour tous renseignements, merci de contacter Audrey au 03 88 92 25 62.



La prévention en milieu scolaire : un impératif pour l'animation jeunesse

Via son service d'Animation Jeunesse, la Communauté de Communes de Sélestat mène régulièrement des actions de prévention pour informer les adolescents et prévenir les conduites à risques (addictions, alcool, multimédias, sécurité routière...).

Cette démarche de prévention s'inscrit dans celle d'éducation à la santé qui existe au sein des établissements scolaires. Elle s'intègre au projet de chaque établissement ainsi qu'à une politique de prévention définie sur le territoire. Elle se réalise également en partenariat avec le Service Jeunesse du Conseil Général du Bas-Rhin qui fournit notamment des supports et des outils pédagogiques (films, panneaux d'exposition, etc.).

Les animateurs Omar, Aline et Abdel, interviennent dans les lycées et collèges du territoire intercommunal à travers des actions complémentaires à celles menées par les équipes éducatives des établissements. L'objectif est de contribuer à donner aux jeunes les moyens d'effectuer leurs propres choix et d'adopter des comportements favorables à leur bien-être en matière de santé, de sécurité routière ou de pratique multimédia par exemple.

En pratique...

Concrètement, les jeunes sont répartis en demi-classe (entre 10 et 13 élèves) et encadrés par deux intervenants venant d'une équipe pluridisciplinaire (animateurs socio éducatifs, Conseiller Principal d'Education, infirmières, assistant social).

L'intervention des animateurs consiste à aborder certaines thématiques liées à un aspect plus personnel de la vie des jeunes. Quelque soit le sujet, le débat est ouvert et libre. Les intervenants veillent à l'absence de jugement car il existe souvent la crainte du regard des camarades, notamment entre les garçons et les filles.

Tout en respectant leur jardin secret, les adolescents sont invités à aborder en groupe les questions de l'usage des multimédias (réseaux sociaux, risques liés à Internet,...) ou bien encore de la consommation d'alcool, du respect de soi et de l'autre ainsi que des comportements routiers.

Parole et prise de conscience

Face à des sujets complexes à aborder, les adolescents hésitent parfois à en parler entre eux. Le défi pour les animateurs est de les encourager à s'exprimer en groupe, parler et écouter. Ainsi chacun apprend à s'affirmer, ce qui est nécessaire afin de se respecter et de se protéger. Les débats sont souvent vifs mais ils permettent aux jeunes, en verbalisant des expériences ou bien des attitudes, de prendre conscience de certains de leurs comportements. Ils aident également à aller à la rencontre de l'autre avec ses différences.

Ce dialogue est indispensable pour aborder la question des risques et explorer avec eux leurs connaissances afin de les renforcer et qu'ils puissent les utiliser dans leur propre vie. L'intervention des adultes, à travers les informations données et les questions posées, les amène à s'interroger sur leur attitude personnelle, à réfléchir à leur propre comportement. Il s'agit d'écouter les jeunes tout en leur donnant des repères.

Bilan 2011/2012

L'action « Les nouvelles technologies » a touché 41 classes, soit 1075 élèves de 6 établissements scolaires différents. 160 heures d'interventions y ont été consacrées.

L'action « Alcool par ci, Alcool par là » a concerné 7 classes de 4^e soit 175 élèves et représente 26 heures d'interventions.



AG extraordinaire de l'association « Les P'tits Bouchons »

Le samedi 6 octobre, à 18h, à l'Espace Les Tisserands, se déroulera l'AG des P'tits Bouchons.

Les parents qui sont intéressés pour participer à des activités destinées à des enfants de moins de 3 ans, sont les bienvenus.

Inscription à l'école de musique de Châtenois-Scherwiller – Saison 2012-2013

Pratiques musicales proposées:

Initiation musicale: pour les enfants âgés de 5 et 6 ans (Grande section maternelle). Cours collectifs de 30 minutes

Eveil au solfège: pour les enfants âgés de 6 et 7 ans (enfants du CP). Cours collectifs de 60 minutes

Les jeunes enfants découvrent le langage musical par le chant et l'utilisation d'instruments mélodiques ou rythmiques.

Formation musicale

(solfège sans instrument):

Pour les enfants à partir de 7 ans (CE1) et les adultes.

En cours collectifs d'une heure. Les élèves étudient le solfège.

Formation instrumentale:

Pour les enfants à partir de 7 ans et les adultes

Elle comprend:

Des cours collectifs de formation musicale à raison d'une heure par semaine, 32 semaines par année scolaire. Ils sont obligatoires et font partie de la formation instrumentale.

Des cours individuels de formation instrumentale de 30 minutes par élève et par semaine, 32 semaines par année scolaire.

Instruments enseignés:

A partir de 7 ans: piano, violon, harpe celtique, flûte à bec, accordéon, saxo alto, saxo ténor, trompette, cor, euphonium, clairon, baryton, flûte traversière, hautbois, clarinette, trombone, tambour, caisse claire, batterie.

A partir de 8 ans: guitare classique ou électrique, jazz

Les journées d'informations et d'inscriptions auront lieu:

A la salle du Foyer Socio-Culturel de Châtenois (rue Clémenceau):

le jeudi 28 juin 2012 de 18h à 20h,
le mardi 4 septembre 2012 de 18h à 20h

A la Maison des Associations de Scherwiller:

le vendredi 29 juin 2012 de 18h à 20h,
le mercredi 5 septembre 2012 de 18h à 20h

La prérentrée est fixée du 10 au 14 septembre, reprise des cours le 17 septembre.

Contact: M. Jean-Paul Waller, Directeur
36 rue de Dieffenthal - 67750 Scherwiller
Tél : 03 88 92 86 92

ARCHI<20 Le festival de l'architecture

Du 1^{er} juin au 15 septembre 2012 à MUTTERSHOLTZ (rue d'Ehnwihr, suivre fléchage)



Le festival Archi<20, véritable laboratoire de l'architecture, de l'innovation et de l'éco-habitat, constitue une vitrine de ce que pourrait être l'habitat de demain.

Alors pourquoi Archi<20?

Archi comme Architecture et 20 comme 20m², la dimension des habitats-concepts sélectionnés et présentés aux visiteurs du 1^{er} juin au 15 septembre 2012 sur le site de Muttersholtz.

Sélectionnés parmi plus de 70 candidatures, ces projets proviennent de toute la France et de ses pays limitrophes. Les critères de sélection? Une surface inférieure ou égale à 20m², un projet respectueux de l'environnement, de qualité, qui soit

réalisable et qui sorte de l'ordinaire. Ces projets ont été imaginés par des élèves architectes fraîchement diplômés ou encore à l'école ainsi que par des architectes plus chevronnés.



Durant toute la période d'ouverture du festival, Archi<20 vous accueillera dans sa guinguette. En toute simplicité, les visiteurs pourront partager un apéritif entre amis, un dîner en famille tout en profitant de la vue époustouflante sur le Ried et les Vosges qui se présentent sous leurs yeux.

Une formule plus originale de paniers pique-nique, à partager sur de grandes nappes de kelsch, à l'ombre d'un arbre ou à la lueur d'un majestueux chandelier, est également proposée par Archi<20.

Les idées ne manquent pas pour animer cet événement aussi inédit qu'original.

Au-delà de l'exposition permanente, des manifestations ponctuelles viendront rythmer les trois mois et demi d'ouverture du festival: concerts, balades contées, marché du terroir... Les problématiques actuelles liées au logement seront également abordées au travers de trois conférences organisées conjointement avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

Plus d'information sur notre site web:
www.archi20.eu

contact@archi20.eu

06 24 93 42 08

Tous publics

Tarif plein: 9€

Tarif 12-18 ans et étudiants: 6€

Tarif enfants (-12ans): gratuit

Horaires d'ouverture:

Lu/Je 10h-18h Ve/Sa/Di 10h-22h

Soirées spéciales: 1h 30



Animations jeunes

Le service « Animation Jeunes » de la Communauté de Communes de Sélestat, en partenariat avec la Fédération Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin, présente ses activités pour les jeunes de 10 à 18 ans.

Programme des vacances d'été 2012

Les camps de vacances:

- **Projet «jeunes» en Corse du 5 au 13 juillet**

Ce séjour mobilise depuis la rentrée de septembre 2011, un groupe de 14 jeunes de 13 à 16 ans. Le groupe partira 10 jours dans la région d'Ajaccio. Nouveau projet en septembre 2012.

- **Séjour à Biarritz du 17 au 25 juillet:**

Séjours multisports avec VTT, canoë-kayak, parcours aventure, acrobbranche, rafting, surf... Nuits en Camping, soirée à thème et découverte de la faune et flore locale mais aussi de la gastronomie locale.

Tarif: 500 euros - 2 places disponibles

- **Equitation dans le Val de Villé à la ferme de l'Ortenbourg du 29 juillet au 3 août**

Découverte des différentes activités liées à l'équitation: randonnée, manège, voltige, soin et alimentation des chevaux qui viennent en complément idéal d'un camping en pleine nature, nous invitons les jeunes à découvrir dans l'intimité, les différentes facettes du cheval.

Tarif: 160 euros - 40 places disponibles

- **Raid Jeunesse du 10 au 12 août**

Nous proposons un Raid Jeunesse inter secteur FDMJC à un groupe de 8 jeunes. Au programme: un cocktail sportif tous azimuts. L'objectif est de transmettre des valeurs de solidarité, de partage et de dépassement de soi.

8 places disponibles!!!

- **Pêche en folie à Châtenois le 6 et 7 juillet**

Deux jours de pêche et une nuit sous tente avec l'APP de Châtenois.

Tarif: 10 euros - 20 places disponibles

- **Passeport Jeunes du 5 juillet au 10 août:**

Un ensemble d'animations très variées proposées aux jeunes en partenariat avec des associations locales et/ou prestataires de services.

En juillet:

Atelier Mosaïque, le 9

Canoë, le 10

Karting, le 10

Rallye Photos, le 11

Europa-park, le 12

Animation Nature, le 13

Initiation au Djembé, le 16

Cinéma, le 17

Sortie Roller, le 18

Sortie Piscine, le 19

Sortie Illwald, le 20

Atelier cuisine, le 23

Voile, le 24

Atelier Théâtre, le 25

Parc Aventure, le 26

Equitation, le 27

Rafting et Hydro Speed, le 30

Vol en ULM, le 31

Sortie Laser Game, le 31

En août:

Sports collectifs, le 1^{er}

Piscine, le 2

Atelier Scientifique, le 3

Atelier Hip Hop, le 6

Tir à l'Arc, le 7

Soirée Poker, le 7

Sortie Vélo, le 8

Sortie au Musée de l'Auto, le 9

Jeux de piste environnement, le 10

Projection cinéma plein air:

Organisée en partenariat avec la Junior Association « Orschwiller City Fabulous Génération », le mardi 24 juillet, Place de la Chapelle à Orschwiller.

Animation et restauration à partir de 20h.

Projection gratuite.

Pour vous inscrire:

Communauté de Communes de Sélestat

1 rue Louis Lang - 67600 Sélestat

Tél. 03 88 58 01 60 - Fax: 03 88 82 99 30

E-mail: animateurs@cc-selestat.fr

Site Internet: www.cc-selestat.fr

Horaires d'ouverture

de la Communauté de Communes:

Du lundi au jeudi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Le vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

L'été 2012 au Tournesol

Pour les 3 - 6 ans, l'été sera placé sous le signe de l'éveil sensoriel au contact de la nature. Les enfants seront encouragés à observer, écouter et mémoriser le monde qui les entoure. En juillet, ils iront découvrir la forêt du Hahnenberg et notamment le monde imaginaire des sous-bois. Ils participeront à des ateliers culinaires où leurs divers sens seront mis à contribution. En août, ils assisteront à des animations autour de la terre, de l'eau, de l'air et du feu et seront invités à explorer ces quatre éléments.

Les 6 - 12 ans seront conviés à découvrir et élucider les énigmes que cache Dame Nature. En juillet, ils seront appelés à mener une enquête en vue d'élaborer un

journal de l'éco-citoyen et à découvrir le milieu qui les entoure à travers les trésors cachés de la faune et de la flore du Hahnenberg. En août, ils auront la possibilité de prendre part à des jeux en pleine nature afin de les sensibiliser au respect de l'environnement et d'explorer des droits naturels dans toute leur diversité.

Les journées seront entrecoupées de temps calmes et de jeux libres; sont aussi programmées des activités telles que des jeux de piste, des rallyes photo, une sortie au « Sentier pieds nus », une excursion au parc d'attractions de Fraispertuis, une journée de canoë-kayak et une nuitée sous tipi dans le cadre d'une activité équestre.

L'Espace Loisirs Enfants « le Tournesol » est ouvert tous les jours en accueil périscolaire (de 7 h à 8 h, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h à 18 h 30) et pendant les vacances et les mercredis (de 8 h à 18 h, avec un accueil possible dès 7 h).

Pour tous renseignements:

Le Tournesol

119 rue du Maréchal Foch

67730 Châtenois

Tél. 03 88 82 70 08

Site: www.letournesol.org

Email: csfletournesol@wanadoo.fr

La 10^e édition de la Fête des Remparts

A l'occasion de sa 10^e édition, la fête médiévale locale a été organisée pour la première fois sur deux jours.

Dès le samedi soir, musiciens et comédiens ont accueilli les visiteurs.

Après un atelier ludique démontrant l'importance du feu au Moyen Age, le

spectacle Féanaro, esprit de feu, par l'ensemble Arthémis a enchanté les spectateurs. Puis, une mise en lumière du rempart intérieur et un feu d'artifice ont couronné la soirée.

Le dimanche, on misa sur des valeurs sûres: cortège, messe, repas, théâtre de rue,

marché médiéval, artisans, campements et parcours jeux. De nouvelles attractions ont rehaussé cette 10^e édition : les compagnies Les Médiévales de Guebenschwihr et les Chevaliers Paladins, la catapulte des Templiers du Molkenbourg, le spectacle équestre des Cavaliers du Rêve, sans oublier la tapisserie de Dame Cardelin.



Jardiner malin : les techniques alternatives contre les ravageurs !

Penser avant tout à choisir des plantes adaptées au climat et à l'exposition de votre jardin ou de votre balcon. Pour la bonne santé des végétaux, il faut prévoir un environnement favorable à leur développement. Si malgré cela des ravageurs fragilisent les plantations, plusieurs solutions alternatives aux pesticides existent :

Cultiver des espèces résistantes

Ne traiter pas systématiquement. Les produits chimiques ne font pas la différence entre les auxiliaires et les ravageurs. Sachez que les larves de coccinelles, auxiliaires les plus connus des jardiniers, peuvent détruire jusqu'à 150 pucerons par jour !

Respecter la rotation des cultures au potager. Cette technique consiste à ne pas cultiver les mêmes plantes au même endroit deux années de suite. En procédant de la sorte, on évite que les parasites spécifiques à tel ou tel légume perdurent au jardin puisque d'une année à l'autre la plante hôte est déplacée.

Associer des plantes. Installer des plantes « compagnes » qui éloignent certains insectes : les oeillets d'Inde qui protègent les tomates contre les nématodes parasites ; les plantes aromatiques (thym, lavande, etc.) qui éloignent les pucerons ; les liliacées (ail, oignon, etc.) qui protègent les fraisiers et les laitues contre les pourritures ; etc.

Rédigé par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Alsace, avec le concours financier de la Région Alsace et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Crédits photos :

FREDON Alsace,
FREDON
Nord Pas de Calais



Exposition « La nappe phréatique du Rhin supérieur »

Du 16 juillet au 21 août sera présentée une exposition itinérante conçue par la Région Alsace et de nombreux partenaires franco-allemands. Elle sera accueillie par l'office de tourisme de Châtenois et animée sur place par la Maison de la Nature Ried et de l'Alsace centrale.

Cette exposition permet de comprendre le fonctionnement de la nappe phréatique et l'importance de préserver cette ressource naturelle et d'identifier des moyens pour y parvenir.

Si vous êtes intéressés par une visite animée gratuite de l'exposition, vous pouvez vous inscrire à la mairie de Châtenois au 03 88 82 02 74 ou à l'office de Tourisme.



Nouvelles du Smictom

Des outils pour faciliter le tri

Si votre sac de tri est abîmé, vous pouvez en obtenir un autre gratuitement auprès du Smictom. Ce même Smictom, peut vous fournir des autocollants de consignes de tri pour vos bacs, ainsi qu'une étiquette adresse. N'hésitez pas à le contacter au 0800 77 04 13 ou via le site internet dans la rubrique « vos démarches ».

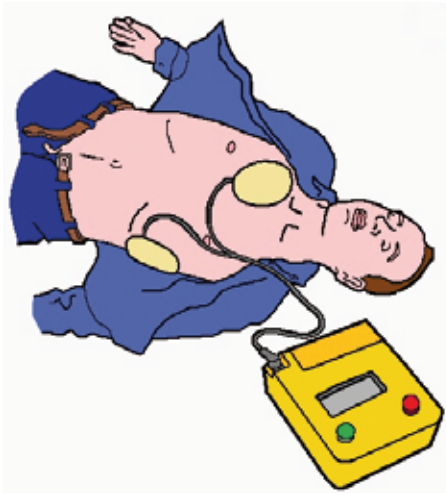
Où déposer mon verre ?

Une carte interactive des points d'apport volontaire est désormais disponible sur la page d'accueil du site internet www.smictom-alsacecentrale.fr. Vous y trouverez également la liste de tous les conteneurs jaunes et verts pour déposer vos emballages ménagers recyclables.

Pour suivre toute l'actualité du Smictom, devenez fan sur <https://www.facebook.com/pages/Smictom-dAlsace-Centrale/321059534605209>

Châtenois s'équipe en défibrillateurs automatiques externes

Depuis un décret de mai 2007, toute personne est autorisée à utiliser un défibrillateur automatique externe (aussi appelé « D.A.E. »), même sans formation spécifique. En conséquence, l'Espace « Les Tisserands » et la Maison de Retraite de Châtenois ont tous deux été équipés d'un tel appareil, dont l'emplacement est matérialisé par le symbole ci-contre. Mais à quoi sert-il et comment fonctionne-t-il exactement ?



Comme on le sait, la circulation du sang dans le corps humain est assurée par le cœur pour apporter aux cellules l'oxygène nécessaire à leur bon fonctionnement. Le cœur est composé de cavités qui sont alternativement remplies ou contractées, assurant ainsi une fonction de pompe. Ces mouvements du cœur sont commandés par de signaux électriques faibles et réguliers.

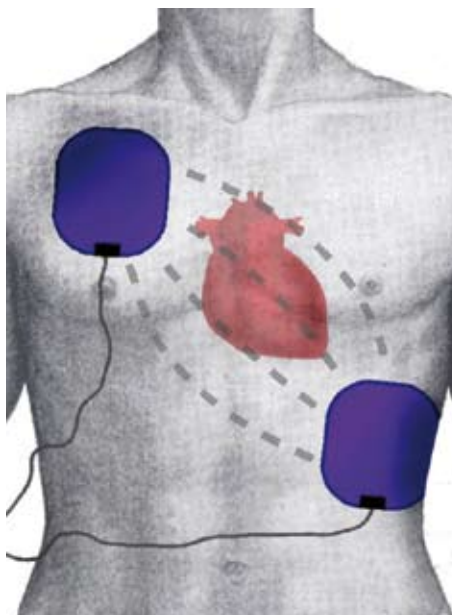
À la suite d'un effort trop important, de maladie, de facteurs biologiques ou d'un accident, les signaux électriques pilotant le cœur peuvent se dérégler et commander des mouvements désordonnés et très rapides : c'est la fibrillation. Dans ces circonstances, le cœur n'assure plus sa fonction de pompage et les cellules de l'organisme sont détériorées par l'absence d'oxygène. La personne perd connaissance et ne répond plus, sa respiration s'arrête. Des dommages irréversibles et la mort peuvent alors survenir très rapidement si rien n'est entrepris.

Lorsqu'un cœur est en fibrillation, on peut lui imposer de reprendre un rythme normal en lui envoyant un choc électrique de plusieurs milliers de volts. Ceci

provoque une réinitialisation des influx électriques reçus par le cœur, lui permettant ainsi de retrouver un rythme normal et d'assurer à nouveau sa fonction de pompe. Ce choc est délivré par un appareil spécial, le défibrillateur, par l'intermédiaire de deux électrodes placées sur le corps de la victime en des endroits permettant la traversée du cœur par un courant électrique.

Conçu pour une utilisation par le grand public, le fonctionnement d'un défibrillateur est très simple. À la mise en route, l'appareil donne automatiquement la marche à suivre par un message vocal. Une fois collées comme indiqué, les électrodes lui permettent dans un premier temps d'effectuer une analyse de la situation cardiaque. En fonction du résultat de ce test, le défibrillateur détermine la marche à suivre et l'indique au secouriste toujours par un message vocal doublé de témoins lumineux. Par exemple, l'appareil peut indiquer de délivrer un choc ou de commencer une réanimation cardio-pulmonaire. L'analyse de l'activité cardiaque se poursuit à intervalles réguliers par l'intermédiaire des électrodes afin d'adapter les gestes à effectuer.

Toutefois, contrairement à une idée répandue, l'utilisation d'un défibrillateur ne permet pas à elle seule de réanimer une personne. En réalité, l'appareil complète et facilite les gestes de réanimation



cardio-pulmonaire que l'on apprend lors des formations de secourisme, en particulier le massage cardiaque. De ce fait, il est préférable que les utilisateurs aient suivi une telle formation pour pouvoir le manipuler plus efficacement, même si ce n'est pas obligatoire. Il est également primordial que les secours médicaux soient prévenus le plus tôt possible. Pour ce faire, il faut contacter aussi rapidement que possible le SAMU ou les sapeurs-pompiers (via les numéros 15, 18 ou 112).

Si la défibrillation est effectuée rapidement dans les toutes premières minutes après le début de la fibrillation, on augmente substantiellement les chances de survie. Pour apporter un ordre d'idée, on estime en général qu'une fibrillation non traitée dans les 7 minutes ne permet une survie que dans 2% des cas. Alors que si une défibrillation associée à une réanimation cardio-pulmonaire est pratiquée dès la 3^e minute, ce taux de survie passe à 20%. Cela peut paraître peu, mais c'est déjà dix fois plus de chances qu'en ne pratiquant aucun geste ! Avec une prise en charge médicale précoce par le SAMU, on peut même atteindre près de 40% de survie sans aucune séquelle.

En conclusion, on retiendra qu'un défibrillateur améliore significativement les chances de survie d'une personne suite à un malaise cardiaque grave. Si on en dispose, il ne faut donc surtout pas hésiter à l'utiliser !

Sources : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé & Wikipédia.

Réglementation municipale en matière de lutte contre le bruit

Afin d'assurer la tranquillité publique, un arrêté municipal a été pris pour réglementer le bruit. Toute infraction sera poursuivie conformément à la loi.

Propriétés privées

Les habitants doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits de téléviseurs, chaînes acoustiques, radios, instruments de musique, appareils ménagers, dispositifs de ventilation ou de climatisation, équipements de pompe ou de filtration, travaux...

Il est également interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc. à moins de 100 mètres d'une zone habitée :

- les jours ouvrables avant 7 h et après 20 h
- les samedis avant 8 h, entre 12 h et 13 h 30 et après 19 h
- les dimanches et jours fériés avant 10 h et après 12 h

Tapage nocturne

Tout bruit excessif émanant des habitations entre **22 h et 7 h** sera sanctionné.

Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux doivent préserver la tranquillité de leurs voisins. Si leurs animaux font du bruit de manière répétée et intensive, ces mêmes propriétaires devront mettre en place des dispositifs dissuasifs.

Pour plus de détails, l'arrêté peut être consulté en Mairie.

Navette Réseau 67 du Haut-Koenigsbourg

Du 17 mars au 31 décembre 2012, déplacez-vous à loisir avec la navette Réseau 67 du Haut-Koenigsbourg !

Au départ de la gare SNCF de Sélestat, commune desservie par le TGV, la ligne 500, ou navette du Haut-Koenigsbourg, relie les trois parcs animaliers et de loisirs (Cigoland, la Volerie des Aigles et la Montagne des Singes), ainsi que le célèbre Château du Haut-Koenigsbourg.

La navette propose une desserte régulière des quatre sites touristiques les samedis, dimanches et jours fériés, avec des services supplémentaires pendant les vacances scolaires.

Au total, jusqu'à 8 allers-retours quotidiens sont proposés du 17 mars au 31 octobre 2012 et 6 allers-retours du 1^{er} novembre au 31 décembre 2012.

Tous les horaires et jours de fonctionnement sont précisés dans les fiches horaires mises à disposition dans les sites touristiques, les offices du tourisme et les mairies ainsi qu'en téléchargement sur www.bas-rhin.fr.

Pratique, écologique et économique, la navette vous transporte jusqu'au pied des sites pour le prix modique de 4 € la journée pour un adulte et de 2 € la journée pour un enfant de 4 à 12 ans ! Et en empruntant la navette, vous bénéficiez de tarifs préférentiels à l'entrée des différents sites.

Les horaires de la navette sont cadencés sur l'arrivée des trains TER 200, en provenance de Strasbourg / Colmar, Mulhouse et Bâle.

La navette est accessible aux personnes à mobilité réduite (réservation obligatoire). La réservation est également vivement conseillée pour les groupes de 5 personnes et plus. Toutes les réservations s'effectuent auprès d'Infos Réseau 67 au 09 72 67 67 67 (appel non surtaxé).

Retrouvez toutes les informations pratiques sur la navette du Haut-Koenigsbourg sur www.bas-rhin.fr ou auprès d'Infos Réseau 67 au 09 72 67 67 67 (appel non surtaxé).

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



SGA
Service Général de l'Armée

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-EST

BSN Strasbourg : Départements 67 / 68 • 03 90 23 37 52

BSN Valenciennes : Départements 59 / 62 • 03 27 19 84 00

BSN Nancy : Départements 54 / 55 / 57 / 88 • 03 83 87 12 08

BSN Dijon : Départements 21 / 58 / 71 / 89 • 03 80 11 21 00

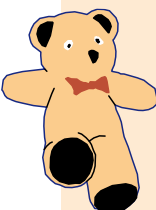
CSN Compiègne : Départements 02 / 60 / 80 • 03 44 23 70 45

CSN Châlons-en-Champagne : Départements 08 / 10 / 51 / 52 • 03 26 22 29 50

CSN Besançon : Départements 25 / 39 / 70 / 90 • 03 81 87 18 81

Carnet du 16 novembre 2011 au 15 mai 2012

NAISSANCES



- 16 novembre 2011, LEROY Munevver Ceylin, fille de LEROY Kevin et de KORUGLU Suma
- 20 novembre 2011, KNITTEL-WEBER Maxence Pierre Claude, fils de KNITTEL Rémy et de WEBER Caty
- 1 décembre 2011, SCHMITT Anna Lucie, fille de SCHMITT Damien et de KAPPLER Céline
- 9 décembre 2011, DELLENBACH Liam, fils de DELLENBACH Guillaume et de OPPERMANN Séverine
- 13 décembre 2011, TULLER Maëlle, fille de TULLER Matthieu et de LECOURT Carole
- 30 décembre 2011, BOHN Nicolas Alexandre, fils de BOHN Alain et de KIRSTETTER Véronique
- 7 janvier 2012, ROHMER NEVES PIRES Julia, fille de NEVES PIRES Pedro Alexandre et de ROHMER Barbara
- 31 janvier 2012, EVRARD Louis Marc, fils de EVRARD Ludovic Christophe et de SAUTIER Lidv Nicole Claudine Jacqueline
- 31 janvier 2012, GRANDADAM Thyméo Rémy David, fils de GRANDADAM David Lionel et de BURK Vanessa Marie
- 5 février 2012, LAPREVOTE Agathe Lucie, fille de LAPREVOTE Ludovic André et de OBERLE Elodie
- 7 février 2012, RAEHM Léana Claire, fille de RAEHM Michaël Jérôme et de GUTH Noémie
- 20 février 2012, STEPHAN Eloïse Noémie Ilona, fille de STEPHAN Sébastien et de GARGOWITSCH Valérie Augusta Christine
- 28 février 2012, POVOA Mélanie Julie, fille de POVOA Nathalie
- 14 mars 2012, CHRIST Jules, fils de CHRIST Régis Lucien et de TEYBER Julie
- 16 mars 2012, BRENGARTH Maéline Clémentine, fille de BRENGARTH Frédéric Jean-louis et de VALENTIN Floriane Andrée Christine
- 19 mars 2012, GUINDA Nathan Francis Gérard, fils de GUINDA Pascal Francis et de BICK Martine
- 27 mars 2012, CRISTIANI Laurent, fils de CRISTIANI Marco et de MANNS Manuela Graziella
- 2 avril 2012, DOGAN Azra Eden, fille de DOGAN Hüseyin et de OZVEREN Senay
- 3 avril 2012, STEIGER Enola Monique Marie-Véronique, fille de STEIGER Fabrice Marcel Emile et de PATRIS Anne-Carole
- 7 avril 2012, MOUSSET Emma Brigitte Edwige, fille de MOUSSET Régis Emile Fernand et de FERNANDEZ Anne-Laure Alexia
- 9 avril 2012, FREYHOF Dimitri Eric Vincent Jean-Luc Philippe, fils de FREYHOF Eric Jean Christophe et de CLADEN Catherine Cécile Elisabeth
- 11 avril 2012, ESSENE Ilann Owono, fils de ESSENE OBIANG Isidore et de COLNAT Amélie Marcelline Odile
- 20 avril 2012, FOURCAULT Emry Cédric William, fils de FOURCAULT Cédric Manuel et de METZGER Candy Marianne Claire
- 21 avril 2012, BENGOLD Arthur, fils de BENGOLD Frédéric Paul Bernard et de STUDLER Virginie
- 23 avril 2012, SCHEIDECKER Elana Emilie Marie, fille de SCHEIDECKER Jean-François et de FALLETTA Séverine Emilie Paulette
- 25 avril 2012, CLEMENT Josselin Georges Altério, fils de CLEMENT Christophe Lucien Georges et de REA Laurence
- 25 avril 2012, WANNER Léo Jacques Serge, fils de WANNER Régis Paul Auguste et de WEYH Aurélie Maud
- 27 avril 2012, SOUISSI Adem Salah Maher, fils de SOUISSI Maher et de WINTERSTEIN Gaëlle Marianne Rosina
- 27 avril 2012, SEILER Grégory, fils de SEILER Franck Robert Eugène et de WISNIOWSKI Stéphanie Reine Odette
- 10 mai 2012, KAMMER Yann, fils de KAMMER Sébastien et de SINGLER Lucie
- 11 mai 2012, SCHWOEHRER Esteban, fils de Michaël SCHWOEHRER et de KOLLMANN Estelle Anne
- 13 mai 2012, ALTTHALER Elodie Laura, fille de ALTTHALER David Christian et de CLAUS Katia

NOCES



Noces d'Or

- 6 déc. 1961: DIAZ Primitivo et SCHAÏT Anne Marie
- 11 déc. 1961: DUSSOURD Antoine et BERMON Fernande
- 29 déc. 1961: DORGLER Gaston et REHM Marie-Hélène
- 23 avril 1962: SPRUNGARD Jean Pierre et VONNE Marie Louise
- 15 mai 1962: UTARD Etienne et RAEHM Henriette

Noces de Diamant

- 16 avril 1952: DUSSOURD René et PFISTER Marie Elisa
- 21 avril 1952: JAEGLER François et OEHLER Marie Antoinette

DECES

2011:

- 25 nov.: SCHOTT Gaston
- 19 nov.: WEIBEL Robert

2012:

- 8 janv.: MAEDER née BORDMANN Simone
- 22 janv.: VILMAIN Jean-Paul
- 23 janv.: KLEINHANS André Armand
- 30 janv.: MEYER née FREY Eugénie
- 30 janv.: DIELAINE née VAIVRE Nicole Cécile
- 15 fév.: CEBERAN James
- 16 fév.: HILBIG Max
- 18 mars: GRANDIDIER née KRUCH Anna Marie
- 23 mars: HUMBERT née MARQUAIRE Lucie Marie Louise
- 26 mars: ANSTETT Louis Roger
- 30 mars: WERNERT Jean Florent
- 8 avril: GOETTELMAHNS François
- 8 mai: GEROLD Charles Robert
- 9 mai: SCHMODERER née KARCHER Alphonsine Justine
- 13 mai: BUCKENMEYER Théo François
- 14 mai: BORDMANN Jacques Henri Louis

MARIAGES

- 5 mai: Lionel EPP avec Jocelyne DEGOUT

Ont été affichées les publications suivantes:

- Firat DURMAZ avec Nülifer DURMAZ
- Laurent PETITJEAN avec Charlotte RAULT
- Simon SECKLER avec Yuly Lennis ARAQUE SANTAMARIA



Calendrier des manifestations du 2^e semestre 2012

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Juin				
Jeudi 28	de 8 h 30 à 10h	Permanence UNIAT		Mairie
Juillet				
Mardi 10	20 h 30	Concert des Petits Chanteurs de Nantes	Entrée libre – plateau	Eglise St Georges
Vendredi 13		Fête à l'ancienne	OMS	Allée des Bains
Samedi 14		Marché aux puces	OMS	Village
Dimanche 15	17 h	Concert des Petits Chanteurs de la Major de Marseille	Entrée libre - plateau	Eglise St Georges
Samedi 21	19 h 30	Fête folklorique	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Août				
Mardi 7	20h	Réception des touristes	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Dimanche 19		Descente du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Hahnenberg
Mardi 28	de 17 h à 20 h 30	Don du sang	Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
Septembre				
Dimanche 9		Fête du Badbronn	Les Amis du Badbronn	Espace Les Tisserands
Dimanche 9		Fête du sport	OMS	CCA
Dimanche 16		Journée du Patrimoine	Commune	
Lundi 24	de 10 h à 11 h	Rencontres Parents-Enfants	Les P'tits Bouchons	Foyer Socio-Culturel
Jeudi 27	de 8 h 30 à 11 h 30	Éveil de l'enfant	CCS - Relai Assistantes Maternelles	Dojo/Espace Les Tisserands
Samedi 29	20h	Concert d'orgue et chorale « Collegium Canterum »	Entrée libre – plateau	Eglise St Georges
Dimanche 30	de 10 h à 19 h	Journée de l'orgue		
Octobre				
Samedi 6	de 9 h à 14 h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Samedi 6	18 h	AG	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
Dimanche 7		Fête du Vin Nouveau	OMS	Place de la Mairie
Dimanche 14		Fête paroissiale	Conseil de Fabrique	Espace Les Tisserands
Dimanche 21	A partir de 14 h	Fête d'Halloween	Lor'Run et les P'tits Champions	Espace Les Tisserands
Jeudi 25	de 8 h 30 à 11 h 30	Éveil de l'enfant	CCS - Relai Assistantes Maternelles	Dojo/Espace Les Tisserands
Lundi 29	de 10 h à 11 h	Rencontres Parents-Enfants	Les P'tits Bouchons	Foyer Socio-Culturel
Jeudi 25	de 8 h 30 à 10h	Permanence UNIAT		Mairie
Novembre				
Dimanche 4	de 10 h à 19 h	Repas dansant	UNC	Espace Les Tisserands
Mardi 6	de 17 h à 20 h 30	Don du sang	Donneurs de Sang	Espace Les Tisserands
du Ven. 9 au Dim. 11		Pièces de théâtre comiques français « ça pourrait aller mieux... »	Félé'stat	Espace Les Tisserands
Dimanche 11		Armistice	Commune	Espace Les Tisserands
Sam. 17 et Dim. 18		Exposition avicole	Société d'aviculture	Espace Les Tisserands
Lundi 19	de 10 h à 11 h	Rencontres Parents-Enfants	Les P'tits Bouchons	Foyer Socio-Culturel
Dimanche 25		Fête de Noël	APEI	Espace Les Tisserands
Jeudi 29	de 8 h 30 à 11 h 30	Éveil de l'enfant	CCS - Relai Assistantes Maternelles	Dojo/Espace Les Tisserands
Décembre				
Sam. 1 et Dim. 2		Noël d'Antan + Saint Nicolas	Office de tourisme de Châtenois/Scherwiller	Espace Les Tisserands
Mardi 4		Fête de Noël du Judo	Club de judo	Espace Les Tisserands
Dimanche 9		Fête de Noël des aînés	Commune	Espace Les Tisserands
Lundi 10	de 10 h à 11 h	Rencontres Parents-Enfants	Les P'tits Bouchons	Foyer Socio-Culturel
Jeudi 13		Fête de Noël	Association des Artisans Retraités d'Alsace	Espace Les Tisserands
Samedi 15		Fête Ste Barbe	Amicale des Sapeurs-Pompiers	Espace Les Tisserands
Jeudi 20	de 8 h 30 à 11 h 30	Éveil de l'enfant	CCS - Relai Assistantes Maternelles	Dojo/Espace Les Tisserands
Jeudi 27	de 8 h 30 à 10h	Permanence UNIAT		Mairie